

Pour le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, le 1^{er} novembre de cette année, date à laquelle se tiendra le référendum sur la Constitution, «sera la proclamation d'une nouvelle ère, fondée sur la citoyenneté active, la légitimité populaire et la justice sociale, et la fin de l'ère du népotisme, de la mainmise et la monopolisation du pouvoir et de la richesse». Dans son intervention, hier mercredi, à l'occasion de l'ouverture de la session par-

lementaire ordinaire de l'exercice 2020-2021, en présence du président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, du Premier ministre, Abdelaziz Djerad et des membres du Gouvernement, il a assuré que l'APN «est un partenaire constitutionnel dans l'élaboration des politiques générales, l'édification de l'état de droit, la promotion de l'action démocratique et le renforcement de la stabilité de l'Etat».

Lire en Page 3

Le président de la République et les Médias

Ce que l'on doit à une presse libre et responsable



© Photo : D.R

Le président de la République l'avait compris, lui qui, dès son discours d'investiture et par la suite lors de ses nombreuses communications, avait émis le vœu que la presse puisse jouer le rôle qui est le sien à la lumière des changements qu'il annonçait à l'horizon de la nouvelle Algérie dont il posait les bases dans son programme. Un vœu qu'accompagnait également le souhait que cette presse qu'il voulait libre puisse devenir également éthique et professionnelle, nationaliste et engagée, loin de tout amateurisme et de toute compromission avec l'étranger. Fort d'une vision que porte son programme, le Président Tebboune a à faire avec un contexte d'après-Hirak, très complexe des points de vue social, économique et politique, où la communication et l'information, la pédagogie autant que la clarté, sont autant d'instruments adjuvants en faveur de sa démarche pour le processus d'édification de cette Algérie nouvelle qu'il appelle de ses vœux.

Lire en page 2

Ghardaïa

105 mosquées rouvertes aux fidèles

Cent cinq (105) mosquées réparties sur l'ensemble des localités de la wilaya de Ghardaïa ont été rouvertes à ce jour après une fermeture à titre préventif imposée par la propagation de la pandémie du Covid-19, a-t-on appris hier auprès de la Direction locale des Affaires religieuses et des Wakfs.

Mila

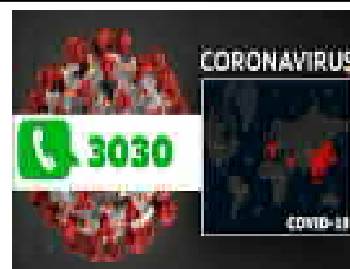
Secousse de 3,0 à Grarem-Gouga

Une secousse de 3,0 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée mardi à 21H57 à Grarem-Gouga dans la wilaya de Mila, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique. L'épicentre de cette secousse tellurique a été localisée à 9 km ouest de Grarem-Gouga, a précisé la même source

Alger

Réouverture des crèches et garderies

L'établissement de gestion des structures préscolaires d'Alger (EPIC Presco), s'apprête à rouvrir ses structures à partir de dimanche prochain pour l'accueil des enfants dans le cadre d'un protocole sanitaire rigoureux en vue de réduire le risque de contamination du nouveau Coronavirus, a-t-on appris mardi auprès du directeur de l'entreprise.



REPÈRE

Fin de fonctions de plusieurs directeurs et responsables

Le ministre des Ressources en eau Arezki Berraki a mis fin, mardi, aux fonctions de plusieurs directeurs et responsables relevant de son secteur au niveau national. Un communiqué du ministère a indiqué : «En application des instructions données par le président de la République au ministre des Ressources en eau lors du Conseil des ministres tenu le 23 août visant à venir à bout du problème des coupures de l'eau potable et de la mauvaise gestion des ressources en eau dans certaines villes et zones d'ombre et en continuité des mesures prises précédemment portant fin de fonctions du Directeur général et de cadres de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) ainsi que de directeurs locaux d'unités, le ministre des Ressources en eau a mis fin aux fonctions des directeurs des Ressources en eau des wilayas de Sidi Bel-Abbès, Mascara, Aïn Témouchent, Relizane, Tlemcen, Naâma, Souk Ahras, Blida, Saïda et Tissemsilt». Il a été mis fin aux fonctions du directeur par intérim des Ressources en eau des wilayas d'Oran, Khenchela, Tébessa, et M'sila, a ajouté la même source. Le ministre a mis fin également aux fonctions des directeurs délégués des Ressources en eau et de l'environnement de la circonscription administrative de Timimoune et de la circonscription administrative de Bordj Badji Mokhtar. Il a mis fin aux fonctions des chefs de départements des sections des circonscriptions administratives de Birtouta, Chéraga, Rouiba et Bouzaréah à Alger, a conclu le communiqué.

les attentes du lectorat que la presse brasse parmi les meilleurs citoyens.

Le mérite de la presse est d'être dans un rôle de «médiateur» entre les gouvernants et les gouvernés, et d'être à la jonction d'un dialogue dont elle est, pour ainsi dire, l'interprète.

C'est un rôle cruciallement tributaire du maintien de la confiance des premiers et des seconds. Une position impossible à tenir si la presse ne se maintient pas absolument dans une impartialité irréprochable. Cela, à condition qu'elle survive, à condition qu'on la laisse vivre.

Par Ahmed Rihani

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Le président de la République et les Médias Ce que l'on doit à une presse libre et responsable

Jamais la presse ne s'est retrouvée, autant qu'aujourd'hui, dans une situation qui n'engage rien de moins que sa survie économique. Paradoxalement, jamais le rôle de la presse ne s'est avéré, autant qu'aujourd'hui, d'une importance aussi cruciale dans l'accompagnement de la vie politique et sociale.



■ Le mérite de la presse est d'être dans un rôle de «médiateur» entre les gouvernants et les gouvernés, (Photo : D.R)

Le président de la République l'avait compris, lui qui, dès son discours d'investiture et par la suite lors de ses nombreuses communications, avait émis le vœu que la presse puisse jouer le rôle qui est le sien à la lumière des changements qu'il annonçait à l'horizon de la nouvelle Algérie dont il posait les bases dans son programme.

Un vœu qu'accompagnait également le souhait que cette presse qu'il voulait libre puisse devenir également éthique et professionnelle, nationaliste et engagée, loin de tout amateurisme et de toute compromission avec l'étranger. Fort d'une vision que porte son programme, le Président Tebboune a à faire avec un contexte d'après-Hirak, très complexe des points de vue social, économique et politique, où la communication et l'information, la pédagogie autant que la clarté, sont autant d'instruments adjuvants en faveur de sa démarche pour le processus d'édification de cette Algérie nouvelle qu'il appelle de ses vœux. Comment, dès lors, concevoir une telle démarche qui appelle la contribution de tous les acteurs en mesure de le faire, y compris la presse, quand celle-ci est l'objet de défiance et d'une focalisation comptable singulièrement inappropriée pour le contexte ?

Cela, sachant que la presse ne peut en aucun cas dépendre de santé financière pour survivre ni ne doit être otage de crises censées justifier sa disparition, car il n'est en aucun cas admissible de laisser mourir un des marqueurs de l'histoire contemporaine de notre pays, pour une question de finance, surtout en l'absence de tout modèle économique viable.

Affaiblir la presse au nom d'un pragmatisme financier dans un contexte où le Président, qui a un programme audacieux et ambitieux pour l'Algérie et qui fait face à une adversité inédite au niveau national et à l'international, est à tout le moins contreproductif et

procède d'une perception et des décisions et actions qui en sont induites, qui ne semblent pas en adéquation avec les enjeux de l'heure et des forces qu'il faille mobiliser pour les gérer.

L'ONU confirme : Les droits de l'Homme sont protégés en Algérie

La déception est grande chez les prétendus défenseurs des droits de l'homme qui ont cru pouvoir s'attaquer à l'Algérie sur ce thème, ignorant que notre pays est classé par l'ONU « parmi les premiers pays arabes où la liberté d'expression et la protection des droits de l'Homme sont consacrées ». C'est donc tout naturellement que le Bureau des Contentieux de l'ONU à Genève a rejeté une plainte introduite par des activistes politiques algériens à l'encontre des autorités algériennes, 24h après son dépôt et examen de son contenu par les délégués juristes du Bureau.

Sur les ondes de la Radio Monte Carlo internationale, le Secrétaire du Bureau des Contentieux de l'ONU, Issam Al Muhammadi, a dit pourquoi cette plainte a été rejetée. En fait, il y a plusieurs motifs, notamment « le contenu non conforme aux rapports de l'Organisation des droits de l'Homme en Algérie, certains signataires ayant des antécédents judiciaires, tous les signataires ne sont pas résidents en Algérie depuis une période de 10 années et les initiateurs de la plainte sont détenteurs d'une double nationalité, dont certains n'ont même pas la nationalité algérienne ». « L'ONU et les organisations des droits de l'Homme étudient les dossiers et les plaintes après une évaluation minutieuse et approfondie par des juristes issus de plusieurs pays membre de l'ONU », a-t-il expliqué. L'ONU, a-t-il encore précisé, « s'appuie sur les rapports de ses antennes dans les pays et non sur ceux émanant de partis ou mouvements opposants, car leurs désaccords avec les régimes de leurs pays relèvent des affaires internes ». En conclusion, M. Al Muhammadi a affirmé que « le rejet de la plainte reflète le classement de l'Algérie parmi les premiers pays arabes où la liberté d'expression et la protection des droits de l'Homme sont consacrées ».

Rappelons que le Président Abdelmadjid Tebboune avait reçu le 27 juillet, le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Bouzid Lazhari qui lui a remis le rapport annuel relatif à la situation des droits de l'Homme au titre de l'année 2019, et ce, en application de l'article 199 de la Constitution. A l'issue de cette audience, le président du CNDH avait déclaré à la presse, avoir constaté chez le président Tebboune « une forte volonté politique pour la consécration des droits de l'homme, notamment la liberté d'expression, l'indépendance de la Justice, la liberté de constitution d'associations et la liberté de manifester pacifiquement dans le cadre de la loi et la préservation des fondements de l'Etat ». A cette occasion, le président du CNDH avait mis l'accent sur l'impératif de rétablir « la confiance du peuple ».

L. A.

Ouverture de la session parlementaire

Slimane Chenine : «Le 1er novembre, un nouveau départ :

Pour le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, le 1^{er} novembre de cette année, date à laquelle se tiendra le référendum sur la Constitution, «sera la proclamation d'une nouvelle ère, fondée sur la citoyenneté active, la légitimité populaire et la justice sociale, et la fin de l'ère du népotisme, de la mainmise et la monopolisation du pouvoir et de la richesse».



«Le Parlement demeure un passage obligé car il ne peut pas y avoir de révision constitutionnelle sans le passage par cette institution». (Photo : D.R)

Dans son intervention, hier mercredi, à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire de l'exercice 2020-2021, en présence du président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, du Premier ministre, Abdelaziz Djerad et des membres du Gouvernement, il a assuré que l'APN «est un partenaire constitutionnel dans l'élaboration des politiques générales, l'édification de l'état de droit, la promotion de l'action démocratique et le renforcement de la stabilité de l'Etat».

Le président de l'APN a proclamé qu'en tant que représentants nationaux du peuple, «nous œuvrons à la contribution à l'édification des fondements de la nouvelle République, à travers une participation active et fructueuse au référendum sur le projet de la révision constitutionnelle», a-t-il ajouté.

Il a mis l'accent, dans ce sens, sur l'importance de continuer à lutter

contre la corruption en vue de la moralisation de la vie politique et économique, saluant, par la même, le rôle des magistrats qui «ont franchi, en peu de temps, un large pas vers l'indépendance de la justice le respect de l'état de droit», a-t-il conclu.

L'ouverture de la session parlementaire se fait conformément aux dispositions de l'article 135 de la Constitution et l'article 5 de la loi organique n° 12-16 du 25 août 2016 définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la Nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux Chambres du Parlement et le Gouvernement.

Dans le même cadre, le Conseil de la nation a ouvert, hier mercredi, sa session parlementaire ordinaire pour l'exercice 2020/2021, lors d'une séance plénière présidée par Salah Goudjil, président par intérim du

Conseil de la nation, en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, et des membres du Gouvernement. Dans son discours d'ouverture, Salah Goudjil a souligné que l'Algérie avait récemment connu une phase très importante, ponctuée d'une intense activité, à partir de laquelle un certain nombre de décisions ont émergé. Il a évoqué l'intérêt accordé aux zones d'ombre qui sont devenues la priorité du Gouvernement.

A propos de la révision de la Constitution, il a fait remarquer que le président de la République a préféré impliquer tout le monde au lieu d'aller directement au référendum, la preuve en est 2.500 propositions ont été avancées. Il a également annoncé la révision de la loi sur les partis politiques et sur les élections pour répondre à l'exigence d'élec-

tions transparentes.

A propos de la date fixée pour le déroulement de la consultation électorale sur la révision de la Constitution, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, avait fait remarquer que «le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a toujours mis en avant la dimension «novembriste» de son projet, consistant entre autres en la reconstruction du consensus national, socle d'un Etat de droit».

Il avait également rappelé que «le président de la République peut, soit recourir au référendum, soit de se contenter du Parlement», a-t-il expliqué, précisant néanmoins que «le Parlement demeure un passage obligé car il ne peut pas y avoir de révision constitutionnelle sans le passage par cette institution». Les observateurs ont eu à relever que le référendum sur la révision constitutionnelle, prévu pour le 1^{er} novembre prochain, constituera l'aboutissement d'une des priorités majeures que s'est assignées, au lendemain de son élection, le président de la République, en vue de jeter les bases de «l'Algérie nouvelle».

Ils rappellent que le Président Tebboune a souligné que la révision de la Constitution constitue l'une des priorités des chantiers annoncés par ses soins pour l'édification de «l'Algérie nouvelle».

Lors de sa conférence de presse tenue au lendemain de son élection le 12 décembre 2019, à la magistrature suprême, il avait affirmé que sa priorité, sur le plan politique, consistera à opérer une «profonde réforme» de la Constitution.

Lakhdar A.

Khelifa Ounissi, Directeur Général de la DGSN à Ain Témouchent :

«Intensifier les opérations sécuritaires»

Le Directeur Général de la Sûreté nationale (DGSN), Khelifa Ounissi, a insisté, avant-hier mardi, à partir de la wilaya d'Ain Témouchent, sur la nécessité d'intensifier les opérations sécuritaires et de maîtriser le terrain afin que, a-t-il indiqué, le citoyen puisse sentir qu'il est en sécurité partout où il se trouve. «Il faut que le citoyen se sente qu'il est en sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de son domicile», a-t-il dit.

S'exprimant lors de la cérémonie d'inauguration du siège de la sûreté urbaine de la commune de Sidi Benadda, à Ain Témouchent, le DGSN a ordonné le renforcement de la couverture sécuritaire de ladite sûreté urbaine et atteindre le ratio d'un policier pour 200 à 250 citoyens, au lieu, a-t-il observé, d'un policier pour 354 actuellement.

«Malgré les statistiques positives enregistrées au niveau de cette sûreté urbaine, il est nécessaire d'intensifier les opérations sécuritaires et maîtriser le terrain afin que le citoyen puisse sentir qu'il

est en sécurité partout où il se trouve», a poursuivi Khelifa Ounissi. Cette structure relevant du secteur de la sûreté est dotée d'équipements technologiques à même de contribuer à fournir les prestations souhaitées par les citoyens, en plus des lignes vertes, a-t-on indiqué. Outre l'inauguration du siège de la sûreté urbaine de la commune de Sidi Benadda, le Directeur Général de la Sûreté nationale, Khelifa Ounissi, a également inspecté le centre cynotechnique de Chaâbat Lham. Une structure qui s'étend sur une superficie de 78.000 m2 et comprend 100 niches pour les chiens et un camp d'entraînement, ainsi qu'une clinique vétérinaire, une aile pédagogique de 150 places, en plus d'une aile administrative et une résidence, relevant de la Sûreté nationale dont les travaux ont été complètement achevés. Sur les lieux, le DGSN a mis en avant la nécessité de rattraper le retard enregistré dans l'exploitation de ce centre et procéder à son équipement afin d'y entamer

la formation durant l'année 2021. Pour sa part, l'inspecteur régional de la Sûreté de l'Ouest, le contrôleur de police Mustapha Benaïni, a affirmé dans une déclaration à la presse que ce centre est la seule infrastructure indépendante réalisée à l'échelle nationale. «La Sûreté nationale dispose d'encadreurs et de spécialistes dans ce domaine», a-t-il indiqué, ajoutant qu'un programme de formation sera élaboré avant la fin de l'année pour entamer l'opération.

«La DGSN œuvre perpétuellement à assurer une bonne implantation de ses services afin de garantir la sécurité du citoyen et de ses biens». S'agissant de l'élargissement de la couverture sécuritaire dans la wilaya d'Ain Témouchent, l'inspecteur régional de la Sûreté de l'Ouest, Mustapha Benaini, a révélé le lancement prochain d'un projet de réalisation d'une Sûreté de daïra dans la commune d'El-Malah et un nouveau siège de Sûreté urbaine dans la ville d'Ain Témouchent.

Rabah Mokhtari

COVID-19

Prévention

La Protection civile veille au conformité des centres d'examen

Les services techniques de prévention de la Protection civile ont effectué, dans le cadre du dispositif de prévention et de sécurisation des examens scolaires de fin d'année 2019/2020, plusieurs visites de prévention et sécurité au niveau des établissements scolaires et centres d'examen de fin d'année, a indiqué, hier un communiqué de cette institution. Selon la même source, ces visites ont pour but de «veiller à leur conformité aux normes de sécurité ainsi que les mesures préventives liées à la pandémie du Coronavirus et de garantir, de la sorte, la protection des élèves et du personnel enseignant».

Dans le même cadre, les unités de la Protection civile ont effectué plusieurs opérations de désinfection à travers 4.757 centres d'examen désignés pour accueillir les élèves et 153 centres relatif au processus de correction. En plus des visites de prévention visant la sécurisation de ces lieux, un dispositif opérationnel composé de 18.319 agents d'intervention, 1.415 ambulances et 886 engins d'incendie, sera mis en place.

«Le déploiement de ce dispositif vise à prendre en charge l'ensemble des préoccupations liées à la sécurité des élèves et du personnel d'encadrement», a souligné la Protection civile. D'autre part, le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout a fait état, avant hier, de 200.000 candidats au Bac et 56.000 au BEM (Brevet d'enseignement moyen) ayant bénéficié, depuis le 25 août passé, des séances de révision et de préparation aux examens, à l'échelle nationale. Lors d'une visite d'inspection à l'école des sourds-muets de Rouiba le ministre a souligné concernant les épreuves du BEM, que «5.600 collèges ont été aménagés pour recevoir 56.000 candidats encadrés par 43.000 enseignants».

A cette occasion M. Ouadjaout tient à rassurer, les élèves et leurs parents quant aux leçons incluses dans ces épreuves, à savoir celles dispensées, en présentiel, lors des deux premiers trimestres de l'année scolaire 2019-2020. De même qu'il a invité l'ensemble de la famille éducative, y compris les parents d'élèves à «se mobiliser pour faire réussir cet important rendez-vous».

Concernant les personnes aux besoins spécifiques, le ministre a rappelé que le Gouvernement «accorde une importance particulière à cette catégorie», assurant que «les conditions humaines et matérielles nécessaires seront disponibles pour ces examens nationaux».

Manel Z.

BRÈVE

Tribunal de Sidi M'hamed

Le procès des frères Kouninef reporté au 9 septembre

Le procès des trois frères Kouninef, jugés pour des affaires de corruption, a été reporté mercredi par le Tribunal de Sidi M'hamed au 9 septembre, à la demande de la Défense. Les frères Réda, Abdelkader-Karim et Tarek Kouninef avaient été placés le 24 avril 2019 sous mandat de dépôt, après avoir comparu la première fois devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed. Ils devaient répondre à plusieurs chefs d'accusation dont «trafic d'influence», «blanchiment d'argent», «obtention d'indus avantages», «détournement de fonciers et de concessions», et «non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics». La demande de report du procès a été justifiée par «l'impossibilité» pour les avocats d'avoir accès à des dossiers et autres documents jugés «nécessaires au bon déroulement du jugement», selon l'argumentaire de la Défense. La juge a donné instruction à l'effet de permettre à la Défense d'accéder aux documents réclamés.

Agence

Logements

Implications de tous les secteurs de la construction

Des logements sociaux qui ont fini dans l'escarcelle de hauts-fonctionnaires particulièrement les walis, chefs de dairas, de leurs proches et amis restés inhabitables à ce jour dans les quarante-huit wilayas ou se transformant en garçonnières et parfois en moyens pour s'en servir pour arrondir ses fins de mois, il n'y a que dans les régions de l'extrême Sud que cela ne se passe pas.



■ L'Etat mettra un terme aux programmes budgétivores, et que le financement de l'Etat ira à 100 %, au logement social. (Photo : DR)

Et encore, à ce niveau la vérification des factures d'achat d'équipements et mains d'œuvre pour la mise en place des équipements de climatisation ne manqueraient pas. Ce qui n'explique pas pourquoi, ces dernières années, dans toutes les régions du pays, ce genre de passe-droit persiste toujours malgré la multitude de services de contrôles et des personnels affectés à cette mission. Des milliers de logements attribués à des hauts fonctionnaires officiers supérieurs, de la police, hauts fonctionnaires de la Présidence, du Gouvernement et même de partis politiques y compris ceux au plus bas de l'échelle de la politique nationale s'arrogent ce droit de disposer d'un logement social.

Des milliardaires et autres hommes d'affaires connus sur la place n'ont pas raté l'occasion de se servir. Y compris depuis l'avènement des nouveaux gérants du pays. Alors que des centaines de milliers de familles attendent désespérément de bénéficier d'un logement, d'autres en disposent à la en veux tu en voilà. Parfois, avec les commodités auquel l'honnête père ou mère de famille n'a pas le droit de

rêver. D'où la tiédeur qui caractérise de plus en plus les uns et les autres parmi ces derniers qui paraissent désespérer face à ce qu'ils estiment être victime d'une injustice. C'est le cas de le dire à la vue de ces milliers de logements sociaux qui attendent d'être attribués. Le comble, c'est que ce sont des dizaines de milliers qui attendent depuis le début des années 2000. Que ce soit sous la formule AADL OPGI ou autres, leur construction n'avance pas. Cela s'est aggravé même avec la crise de la construction avec pour origine. Elle avait été fortement impactée ces derniers mois par la pandémie du «Covid-19». D'où l'annonce par le ministère de l'Habitat de la mise à l'arrêt de 24.000 entreprises du bâtiment. Celles-ci devaient permettre conduire la finalisation et la satisfaction de 450.000 demandeurs de logements. L'opération ayant été perturbée par la suspension des chantiers. Ceux des grandes wilayas notamment où les travailleurs avaient été mis en congé pour cause d'arrêt des chantiers

à l'origine de congés forcés. Il n'en demeure pas moins que les prévisions de reprise de certains chantiers sont très optimistes. A l'image de ceux qui annonçaient le premier trimestre 2021, certains soutenaient que le rythme de réalisation sera soutenu. Malgré les conséquences de cette crise qui a retardé les chantiers en cours, un des responsables au ministère de l'Habitat assure que la volonté de l'Etat est d'arriver à construire un million de logements supplémentaires inscrits pour 2020-2024 devrait se poursuivre. Le même responsable a révélé que la plus importante opération d'attribution de logement prévue pour 2020 sera maintenue. Dans une de ses déclarations faites à la presse, le même interlocuteur a estimé que : « La pandémie a causé des retards importants auxancements certes, mais la situation reprend son cours normal. L'Etat reprend la situation en main. Ce qu'atteste l'état d'avancement des programmes annoncés. Le même responsable qui s'est quelque peu

mêlé les pinceaux s'est attardé sur le programme des 974.000 logements, tous types confondus. Il a précisé que 648.000 d'entre eux sont en cours de réalisation alors que 325.000 du programme location-vente (AADL) avec 272.000 unités en cours de réalisation, le public locatif social (PLS) avec 192.000 unités, le promotionnel aidé (LPA) avec 112.000 unités en cours et 77.000 seront lancé durant cette année. Il a également énuméré l'habitat rural qui constitue aussi un segment important avec 50.000 logements et enfin la formule du Logement promotionnel public avec 21.000 unités. Pour accélérer la reprise des chantiers et rattraper le retard engendré par la crise sanitaire, ce responsable a fait savoir que le ministère compte introduire le système des 3 fois 8, permettant aux chantiers de travailler en permanence.

Par ailleurs, il a souligné que l'Algérie entend, à l'avenir, accorder la priorité à l'outil national de construction et les programmes de logement seront désormais réservés « exclusivement aux entreprises algériennes ». Sur sa lancée, il a affirmé que l'Etat mettra un terme aux programmes budgétivores, et que le financement de l'Etat ira à 100 %, au logement social exclusivement réservé aux couches défavorisées.

Ce même responsable a également annoncé l'intention de son secteur de créer une banque de logement en partenariat avec le ministère des Finances afin de capter les ressources financières notamment à travers l'épargne, créer une taxe pour les logements fermés en vue d'encourager la location.

A. Djabali

MICRO-ENTREPRISES

Soutien à l'ANSEJ

Une plate-forme numérique dédiée aux porteurs de projet

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, a fait état, avant hier depuis El-Oued, du lancement d'une plate-forme numérique devant accompagner de manière étudiée les promoteurs de micro-entreprises et porteurs de projets de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ). Cette plate-forme, affirme-t-il, retenue au titre des démarches de numérisation des secteurs prônées par le président de la République, notamment au volet économique, tend à conférer plus de transparence aux canaux de communication entre l'investisseur et le dispositif administratif de tutelle. Lors d'une rencontre de travail avec des investisseurs, à la Maison de la culture Mohamed Lamine Lamoudi, M. Diafat a ajouté que le lancement de cette plate-forme, s'insère dans le sillage des réformes préconisées par la commission ministérielle chargée de la relance économique et visant le développement des micro-entreprises, en tant que pilier de l'économie alternative aux hydrocarbures. La plate-forme numérique, poursuit-il, contribuera à la prise en charge, de manière sérieuse, des préoccupations des investisseurs à l'échelle nationale. Elle permettra également, selon lui, au dispositif administratif de tutelle de s'enquérir en permanence des phases de développement et de gestion des micro-entreprises, dont l'absence justement de données a influé négativement sur la dynamique de l'économie nationale. S'agissant des revendications soulevées par les investisseurs, liées notamment aux volets du foncier industriel et de l'absence d'aménagement des zones d'activités industrielles, le ministre délégué a souligné que ces préoccupations sont conjoncturelles et que la nouvelle plate-forme devra contribuer à leur résolution. «L'Etat prendra en charge l'aménagement de ces zones au profit des promoteurs sérieux en vue de promouvoir les micro-entreprises qui constituent une ressource pour l'économie moderne, dans tous les pays, a-t-il fait assurer. Par ailleurs, M. Diafat a convié, à cette occasion, les bénéficiaires du foncier industriel à se structurer en associations chargées de soulever et transmettre leurs préoccupations afférentes à l'aménagement et l'installation des réseaux divers (eau, électricité, assainissement et routes), avant de valoriser la constitution de micro-entreprises en groupements industriels pour représenter une force économique à même de s'imposer dans le monde de l'industrie et des affaires. En outre, le ministre délégué a fait part d'un projet d'amendement du code des marchés publics, en vue d'ouvrir des perspectives d'accès aux micro-entreprises aux marchés, et dont les prémices commencent à apparaître à travers, par exemple, la signature de conventions avec l'entreprise l'Algérienne Des Eaux (ADE) pour accomplir des travaux de réparation sur le réseau d'eau potable.

Manel Z.

Ferhat Aït Ali Braham, ministre de l'Industrie : «Relancer l'industrie afin de garantir l'indépendance en matière d'équipements industriels»

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham a assuré, avant-hier mardi à Alger, que la loi de Finances (LF) 2021 focalisera sur les mesures incitatives d'investissement ainsi que la relance de l'indépendance financière et non pas l'investissement consacrant la dépendance économique. Ce qui nous permettra, a-t-il indiqué, de relancer l'industrie algérienne afin de garantir l'indépendance de l'Algérie en matière d'équipements industriels dont ceux destinés à la consommation et à l'industrialisation. Intervenant lors de la cérémonie d'installation du Directeur du Conseil national consultatif des petites et moyennes entreprises (Cncpme), Adel Bensaci, le représentant du Gouvernement a affirmé les nouvelles mesures incitatives qui profiteront, a-t-il dit, aux filières industrielles pour en faire des filières, indépendantes et viables, permettront de créer des activités industrielles en Algérie dans les plus brefs délais, et, a poursuivi Ferhat Aït Ali Braham, assureront la fabrication d'équipements de différents volumes, outre le développement des activités des sous-traitants. Pour le ministre de l'Industrie, l'Algérie ne pourra réaliser son indépendance sans la fabrication des équipements utilisés dans la construction d'usines et autres équipements

(industries manufacturières). Soulignant, au passage, l'importance de ces industries manufacturières qui vont permettre, a-t-il observé, d'assurer aux producteurs leurs besoins en matière d'équipements montables locaux et non importés auprès de marchés étrangers, sauf en cas d'extrême urgence. «Le secteur mise sur le Cncpme pour la relance d'une filière majeure consistant en l'industrie manufacturière et la mécanique de précision, vu l'expérience dont jouit son directeur installé aujourd'hui», a-t-il poursuivi. Ajoutant que le Conseil ouvrira la voie aux PME pour exprimer leurs besoins concernant cette filière et d'autres, outre la mise en œuvre de la vision des autorités publiques quant à l'avenir de l'industrie en Algérie.

Le Directeur du Conseil national consultatif des petites et moyennes entreprises, Adel Bensaci, installé à l'expiration du mandat de l'ancien président, a été nommé, au regard de son expérience en termes de mécanique de précision, a fait savoir le ministre.

«M. Bensaci représente une filière qui a un rôle majeur dans la redynamisation de l'industrie algérienne et des petites et moyennes entreprises (PME) et qui contribue à la relance d'une véritable industrie et d'une économie

productrice non rentière. Il aura une tâche difficile consistant en la résolution des problèmes rencontrés par cette filière», a-t-il ajouté. De son côté, le nouveau président du Cncpme qui supervise actuellement la gestion d'une société de mécanique de précision et de maintenance industrielle spécialisée dans la fabrication des pièces de rechange dans plusieurs domaines, dont les hydrocarbures, l'énergie, les camions, les véhicules industriels et militaires et autres, a assuré que le Conseil tissera une relation indirecte entre les entreprises et les professionnels dans le secteur et le ministère de l'Industrie. En vue, a-t-il indiqué, d'échanger et de transférer les informations sur les obstacles rencontrés par les PME de et vers le ministère et le Gouvernement, de manière à les soutenir et les développer et à leur permettre de produire et cibler l'exportation à l'avenir. A travers le Conseil, des opérateurs de terrain seront mobilisés pour transférer des informations sur les problèmes industriels au ministère en question, a poursuivi Adel Bensaci, également président du Groupe de mécanique de précision Algérie qui regroupe toute la chaîne de fabricants dans la mécanique de précision.

Rabah Mokhtari

INFOS EXPRESS

Oum El-Bouaghi Arrestation de 12 individus en une journée

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité en milieu urbain et notamment la protection de la sécurité publique et la quiétude des citoyens, les services de la Sûreté de wilaya de Oum El Bouaghi, qui englobe 12 Sûretés de daïra ont effectué, en date du 1er septembre 2020 des opérations de contrôle avec intensification de patrouille à pied et motorisés et des rondes nocturnes à travers le territoire de leur compétence. Ces opérations, qui ont ciblé les quartiers chauds et les endroits fréquentés par des individus de comportement douteux, ont permis aux agents de l'ordre de procéder à l'arrestation de 12 individus, parmi eux 3 recherchés par les instances judiciaires. Les griefs retenus contre ces individus étaient : «détention et possession de capsules de psychotropes, du kif traité et des armes blanches (couteaux de différent calibre)». Dans le même sillage, 38 infractions ont été établies à l'encontre des motocyclistes dont 1 motorcycle en fourrière.

A.Remache

Le CPA en mode modernisation et lancement de nouveaux produits

L'Agence 103 (Les Halles) d'Alger donne l'exemple



Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a signé le mois de mars dernier une convention avec la Caisse de Garantie des Crédits d'Investissement (CGCI) portant sur le renforcement et l'appui du dispositif de financement dédié aux PME et micro-entreprises.

En effet, plusieurs agences opérationnelles sur le territoire national se sont engagées au lendemain de cette convention dans les préparatifs au lancement du nouveau produit censé aider les petites et moyennes entreprises à grande échelle.

A l'instar d'autres agences qui ont procédé rapidement aux préparatifs pour le changement tant attendu dans le domaine financier en général et bancaire en particulier, l'Agence 103 (Les Halles Alger) s'est démarquée ces derniers jours par un nouveau look permettant d'espérer le «changement positif et efficace» dicté par la conjoncture économique et surtout par les recommandations des hautes autorités de l'Etat à leur

tête le président de la République. A cet effet, le visiteur de l'Agence 103 du CPA ne pourra pas passer indifférent devant son nouveau décor prometteur. Une organisation impeccable est observée dès l'accès à l'Agence où le personnel accueillant est mis à la disposition des clients plus ou moins exigeants. Aussi, nous apprenons sur place, tout en notant le grand sens de communication au sein de l'Agence, que cette dernière s'est fixée un ensemble d'objectifs favorables aux changements efficaces dont la modernisation des prestations, la facilitation d'avantage des opérations pour les clients mais aussi une contribution efficace dans le développement et la relance économiques en appuyant les petites et moyennes entreprises.

D'ailleurs, le nouveau produit de la 103 attendu pour les prochains jours est le lancement du crédit au profit des PME tout en estimant que ces entreprises ont besoin d'un financement par les banques et les institutions financières afin de pouvoir jouer un rôle dans la relance économique du pays.

«Les PME contribuent à la création de la richesse et des postes d'emploi», avait mis en exergue le DG du CPA, à l'occasion de la signature de la convention en mars dernier avec la CGCI. Il existe entre 1.3 à 1.5 million d'entreprises actives sur le territoire national dont 95% sont des PME et des micro-entreprises, avait rappelé M. Dahmani, soulignant que le CPA finance 20% du tissu de ces entreprises, soit 100.000 entreprises.

L'inauguration de ce nouveau produit à l'Agence Les Halles est attendue incessamment et ce, en présence du ministre des Finances.

R. Z.

DGSN : nécessité d'intensifier l'activité sécuritaire



Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Khelifa Ounissi, a appelé mardi à partir de la wilaya d'Aïn Témouchent à intensifier l'activité sécuritaire afin que le citoyen se sente en sécurité. Lors de l'inauguration du siège de la Sûreté urbaine de la commune de Sidi Benadda, M. Ounissi a souligné «la nécessité d'intensifier les activités sécuritaires afin que le citoyen sente qu'il y a une autorité qui veille à sa protection», ajoutant qu'«il faut que le citoyen sente qu'il est en sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de son domicile».

(Photo > D. R.)

INFOS EXPRESS

Oum El-Bouaghi Dix morts et 10 blessés en dix journées

Selon la direction de la Protection civile de la wilaya de Oum El-Bouaghi, 10 personnes ont trouvé la mort et dix (10) autres ont été blessées dans 12 accidents de la route survenus durant la période allant du 20 au 30 août 2020 à travers le territoire de sa compétence.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la daïra de Aïn Beïda où 8 personnes sont décédées dans 2 accidents de la circulation qui ont eu lieu à la sortie nord de la ville d'Aïn Beïda et sur la voie d'évitement de la commune de Berriche, dont elle relève administrativement, a précisé la même source. Ces accidents sont dus à la perte de contrôle de véhicule, l'excès de vitesse, les dérapages et renversement, les dépassements dangereux, etc. Dans le même sillage, la direction de la Protection civile demande aux conducteurs de respecter le code de la route et recommande aux citoyens d'être prudents et vigilants pour éviter les accidents de la circulation.

A.Remache

L'Utilisation d'armes blanches en hausse à Annaba

205 voyous arrêtés pour possession de couteaux et bagarres entre bandes mafieuses rivales

La Sûreté de la wilaya de Annaba a procédé ces dernières 24 heures à une vaste opération policière avec la coordination de quelques arrondissements de police, dont la police extra-muros de la commune de Sidi Salem pour lutter contre la criminalité urbaine grandissante de nos jours.

Soit un nombre d'arrestation estimé à 16 individus âgés entre 18 et 57 ans, parmi lesquels se trouvent 6 repris de justice et une femme impliquée dans des crimes.

Les crimes et faits reprochés vont de la tentative d'homicide volontaire, aux coups et blessures volontaires, aux coups et blessures occasionnés à l'aide d'un couteau, la détention d'armes blanches prohibées de catégorie 6, le vol avec violence de téléphone portable, le vol à l'intérieur d'un véhicule en stationnement, la violation d'un domicile, la tentative de cambriolage. Les policiers ont saisi, au cours de ces opérations, des armes blanches, un fusil harpon, un pistolet électrique (Tazer). Or, du 11 au 20 août 2020, les différents services de police ont effectué 605 interventions qui se sont soldées par l'arres-



tation de 98 personnes pour possession d'armes blanches, 123 autres pour détention de drogue et de psychotropes et 71 individus recherchés par la justice. Durant le même mois d'août, en une semaine seulement, la police a neutralisé 107 personnes qui étaient en détention de couteaux et 128 autres

pour trafic de drogue dans la région de Annaba où les bagarres avec des sabres et des couteaux impressionnent vraisemblablement les citoyens impuissants devant ce phénomène inexistant sous d'autres cieux et dans plusieurs pays de la planète.

Oki Faouzi

Sétif

Boualem Zerouati, le bouquiniste résistant

Vue de l'extérieur, une boutique située au centre de Sétif, rue Colonel Si Haouès, ne paie pas vraiment de mine, mais suscite la curiosité une fois franchie la porte du local.

En dehors des habitués des lieux, personne ne se serait douté qu'il s'agit d'un local de bouquiniste, n'eût été le mot «livres» peint en treize langues sur une petite façade blanche, toute simple, encadrant une vieille porte quadrillée de petites vitres, mais sans fioritures.

Une fois le seuil franchi, l'ont est tout de suite «happé» par cette atmosphère si particulière, si studieuse que dégagent les endroits voués à la lecture et aux livres.

La sobriété des lieux, où des centaines de livres emplissant un vieux meuble et une batterie d'étagères sans prétention constituent, avec quelques tables, le seul décor, sied parfaitement au propriétaire des lieux, Boualem Zerouati, la soixantaine alerte. Cet ancien professeur de langue française, amoureux des livres, exerce ce métier depuis plus de vingt-cinq ans et ne l'échangerait «pour rien au monde», confie-t-il. Son local, ouvert à tous, est surtout fréquenté par des étudiants qui y trouvent invariablement leur bonheur au regard du caractère éclectique de la collection de livres mis à leur disposition. Physique, mathématiques, philosophie, essais, annales, revues et ouvrages romanesques se côtoient dans un joyeux méli-mélo. Il suffit juste d'avoir la patience nécessaire pour «farfouiller» puis «démêler l'écheveau» pour trouver ce que l'on est venu chercher.

Agence

Aminatou Haidar Appel à l'ONU à fermer le passage illégal d'El Guergarat

→ A Laâyoune occupée (Sahara occidental), la militante sahraouie, Aminatou Haidar, a déclaré mardi que l'ONU avait l'obligation de fermer la brèche illégale d'El Guergarat, principal passage de la drogue marocaine.

«L'ONU a l'obligation de fermer cette brèche illégale restant le principal passage de la drogue marocaine et autres crimes transfrontaliers», a tweeté la «Ghandi» du Sahara occidental. Aminatou Haidar a dénoncé cette brèche créée par le Maroc en violation de l'accord de cessez-le-feu, soulignant qu'elle constituait «un sérieux danger pour la paix dans la région». Pire encore, est l'incapacité de la Minurso de protéger les sahraouis contre les violations marocaines, alors qu'elle court à la rescousse des intérêts de l'occupant, ce qui encourage, le Maroc «à poursuivre l'occupation des territoires sahraouis et l'exploitation de ses ressources, a déploré l'activiste sahraouie, prix Nobel alternatif 2019. La militante a exprimé son soutien à ses compatriotes qui observent depuis hier «un sit-in pacifique légitime» à El Guergarat pour dénoncer ce passage illégal, s'interrogeant sur «le rôle de la Minurso, in-



■ Aminatou Haidar : la «Ghandi du Sahara occidental».

(Photo : D.R)

capable d'accomplir la mission pour laquelle elle a été créée» qui est «l'organisation d'un référendum d'autodétermination» au Sahara Occidental. Le crime organisé au Sahel continue d'évoluer principalement autour du haschich marocain, transitant via le passage d'El Guergarat, localité située à l'extrême sud-ouest du Sahara occidental, a révélé un récent rapport du Groupe d'experts de l'ONU sur le Mali, qui pointe du doigt «le manque de coopération» du Maroc en matière de lutte contre le trafic de drogues. Selon le document, «le flux de stupéfiants le plus régulier et le plus stable à travers le Mali reste celui de la résine de cannabis, ou haschich, en provenance du Maroc, qui transite par la Mau-

ritanie et le Mali, puis par le Niger jusqu'en Libye». Ce rapport final signé par le coordonnateur du Groupe d'experts sur le Mali, Albert Barume, relève que «l'implication de groupes armés dans la criminalité organisée continue d'évoluer principalement autour du convoyage de haschich marocain, ce qui entraîne des affrontements meurtriers au Mali». Dans ce rapport adressé au président du Conseil de sécurité, le Coordonnateur, précise que «le Maroc n'a pas fourni au Groupe d'experts ou aux parties prenantes dans la région du Sahel des informations qui auraient pu permettre d'identifier les individus et entités qui approvisionnent en haschich dans la région».

R. I.

Transition au Mali

Le CNSP se concerta avec les partis et la société civile

Le Comité national pour le salut du peuple (CNSP) au Mali a annoncé mardi tenir avec les partis et la société civile, samedi et dimanche, des consultations sur «la gestion de la transition» après le changement inconstitutionnel ayant abouti à la démission forcée du président Ibrahim Boubacar Keïta. «Le CNSP organise au Centre International de Conférence de Bamako, les 5 et 6 septembre 2020 les journées de concertations nationales sur la gestion de la transition», a indiqué le Comité dans un communiqué, soulignant que «ces rencontres ont pour objectif de convenir de la feuille de route de la transition, de définir l'architecture et les organes de la transition, et enfin de contribuer à l'élaboration de la charte de la transition».

Le Comité, créé par les militaires mutins, a notamment cité parmi les participants à cet événement qui sera placé sous la présidence du Colonel Assimi Goïta, président du CNSP, «les partis politiques, les organisations de la société civile, le M5 RFP, les groupes signataires de l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger et les mouvements de l'inclusivité».

Les organisations syndicales et les associations et faitières de la presse, prendront part également à ces consultations, selon le communiqué du CNSP.

Lundi, le CNSP a programmé lundi «une série d'audiences (avec les) forces vives de la nation, en préparatif des assises sur le format de la transition», dit-il sur son compte Twitter.

Un calendrier des audiences accordées par le CNSP aux différentes parties, prévoyait des rencontres séparées avec des représentants de partis politiques, de syndicats, du patronat, de la diaspora et des communautés religieuses. La première réunion de, prévue samedi avec les organisations politiques et civiles sur un futur transfert des pouvoirs, a été reporté par le Comité «à une date ultérieure» en invoquant des «raisons d'ordre organisationnel». Réunis vendredi en sommet extraordinaire sur la situation au Mali, les pays d'Afrique de l'Ouest ont réclamé aux militaires mutins le lancement immédiat d'une «transition civile» et des élections d'ici 12 mois, en échange d'une levée progressive des sanctions.

Lundi dernier, le porte-parole des militaires mutins, Ismaël Wagué a indiqué que «toute décision relative à la taille de la transition, au président de transition et à la formation du gouvernement, se fera entre Maliens (...) conformément à notre première déclaration».

«Je tiens à rassurer les uns et les autres qu'aucune décision ne sera prise par rapport à la transition sans cette consultation massive», a-t-il promis.

R. I.

ONU Sommet le 24 septembre sur la gouvernance mondiale après la pandémie



Le Niger, président en exercice du Conseil de sécurité de l'ONU, organisera le 24 septembre une visio-conférence entre chefs d'Etat sur l'avenir de la gouvernance mondiale après la pandémie, a annoncé mardi son ambassadeur aux Nations unies, Abdou Abarry. «Le 24, on aura un débat au sommet sur la gouvernance mondiale post-Covid-19 en relation avec le maintien de la paix et de la sécurité internationales», a déclaré

à des médias l'ambassadeur nigérien en présentant le programme de travail du Conseil pour septembre. Cette session interviendra au cours de la semaine annuelle de l'Assemblée générale de l'ONU au niveau des dirigeants de la planète, qui se déroulera cette année principalement par visioconférence en raison de la pandémie.

«Ce sera l'occasion pour nos dirigeants d'avoir des discussions politiques sur la

nécessité d'adapter le système international actuel incarné par les Nations unies et le Conseil de sécurité afin de faire face efficacement aux menaces traditionnelles pour la sécurité, tels les conflits, mais aussi les nouvelles menaces tels que le crime organisé et les pandémies», a précisé le diplomate. Ce sommet sera présidé par le président du Niger, Mahamadou Issoufou, et le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres et le président de la Commission de l'Union africaine Moussa Faki Mahamat devraient intervenir, a ajouté Abdou Abarry, en évoquant la participation attendue de plusieurs dirigeants.

Interrogé pour savoir si le président américain Donald Trump, à la politique peu favorable aux organisations internationales et au multilatéralisme, pourrait y représenter les Etats-Unis, l'ambassadeur a répondu: «On attend la participation de tous les chefs d'Etat et ils vont tous recevoir une invitation du président du Niger». Il a indiqué attendre la confirmation de plusieurs chefs d'Etat, dont le président français Emmanuel Macron. L'Allemagne, membre non permanent actuellement du Conseil de sécurité, a fait part de sa présence «au plus haut niveau», a-t-il dit, rappelant que chaque pays est libre de désigner qui le représentera à ce sommet.

R. I.

contribution

Le Vietnam

L'essor économique novateur

Le renouveau du pays est une source intarissable d'une intense synergie rehaussant une croissance fulgurante au service d'une modernité assumée avec beaucoup d'élégance, les performances actuelles du Vietnam sont le résultat d'une stratégie pertinente basée sur une meilleure analyse de la situation économique et une prospective intelligente hiérarchisant les priorités d'un pays qui était classé parmi les nations sous-développées.

La politique du Renouveau, en langue vietnamienne DoiMoi, lancée par le parti communiste du Vietnam en 1986, dont Truong Chinh était à la tête en tant que secrétaire général. Ce véritable leader du renouveau a bien redéfini les contours de l'approche économique novatrice du parti. Devant un parterre de délégués du sixième Congrès du parti communiste, cette figure emblématique du changement a établi une comparaison entre les modèles économiques tout en plaidant pour l'irréversibilité du choix du renouveau : « Dans les pays socialistes, le renouveau permettra de rattraper le retard des pays avancés, mais pour notre pays la rénovation est une question de vie ou de mort, il y a une seule issue à l'impasse actuelle : changer notre mode de penser et de travailler ».

La nouvelle politique « DoiMoi » s'est structurée autour de trois axes fondamentaux qui ont été exécutés sur trois étapes, la décentralisation qui s'est déroulée de 1986 à 1992, la restructuration de l'appareil productif qui a duré jusqu'à 1995, et la libéralisation de l'économie du pays menée de pair avec l'intégration économique internationale fortement marquée par l'adhésion du Vietnam à l'ANASE (ASEAN) - Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, ce que lui a ouvert la voie pour entrer de plain-pied dans ce groupement économique, ainsi que son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et aussi à d'autres accords de libre échange régionaux et bilatéraux. L'essence de toute cette politique du renouveau a été de transformer l'économie du Vietnam qui était basée sur la planification et la centralisation vers une économie de marché ouverte sur le marché international.

Les premières retombées de la politique de DoiMoi se sont illustrées par une forte stabilité macro-économique, une embellie financière et une forte croissance économique qui s'est stabilisée autour de 7% par année pendant plus des trente dernières années, un constat économique de plus réjouissant au point de laisser le Premier ministre vietnamien Nguyen Xuan Phuc qualifier cet élan vietnamien en d'élégieux termes : « Le Vietnam a le vent en poupe quand de nombreuses économies font face à des vents contraires » une manière de rappeler l'un de ces meilleurs score établi par la Banque mondiale sur le climat des affaires ou le Doing Business, de son côté la banque HSBC conforte ses affirmations en rappelant que l'économie vietnamienne pourrait être la seule de la région à croître en 2020, considéré comme la quatrième terre d'accueil pour les investissements directs étrangers, le Vietnam a renforcé le secteur de l'industrie et des services qui représentent 80% du PIB.

Un indice réconfortant qui se traduit également par plus de 2 000 dollars par habitant réduisant les écarts du seuil de la pauvreté de 63% en 1979 à 4,3 en 2010. Force est de constater que cette santé financière a hissé la République socialiste du Vietnam au rang



L'économie du Vietnam vit ces dernières années un essor considérable et ce grâce à la maîtrise des indicateurs micro et macro-économiques, à l'attractivité de son climat des affaires et au dynamisme au sein de la communauté économique de l'Asie du Sud, et pour comprendre les tenants et les aboutissants de la réussite du modèle vietnamien, il faut relire le contexte économique à la lumière de la politique du Renouveau.

des pays émergents appréhendant l'avenir dans la sérénité. La valeur des exportations et importations qui est passée de 400 milliards de dollars en 2017 à plus de 500 milliards en 2019, et l'excédent commercial devenu aujourd'hui un véritable cas d'école pour la quatrième année consécutive sont en fait les deux importantes variantes illustrant l'image d'un modèle économique en permanente expansion.

Les grands enjeux économiques de l'après deux mille vingt ont réorienté les priorités du pays vers l'économie numérique et la promotion de tous les écosystèmes liés aux start-up, aux finances intelligentes sans oublier les richesses halieutiques que regorge le littoral du Vietnam qui longe plus de 3 260 km, cette proximité avec la mer demeure un enjeu de taille pour parachever la politique DoiMoi ou du Renouveau initiée en 1986, une stratégie valorisant la complémentarité entre l'économie maritime insulaire verte, le tourisme et la biodiversité, en effet en 2018, le comité central du parti communiste vietnamien a lancé un véritable plan Marshall centré sur le secteur maritime, l'initiative est baptisée sur la stratégie du développement durable de l'économie maritime du Vietnam dont les prévisions de développement s'étaleront jusqu'à 2045 et feront de la République du Vietnam une des grandes puissances maritimes, des richesses naturelles se traduisant à travers une position maritime salubre, une diver-

sité des produits de la pêche et de la culture hauturière et un tourisme insulaire écologique sont en quelque sorte les atouts majeurs de ce dragon économique forçant l'admiration et le respect.

Le grand challenge du Vietnam est de réussir son ambition de devenir un acteur maritime majeur dans toute l'Asie du Sud-Est. Le plan stratégique maritime du Vietnam table sur une contribution du secteur maritime d'une moyenne de plus 55% au produit national brut, le secteur des hydrocarbures dans la mer méridionale est une véritable bouée de sauvetage de l'économie et un soutien indéniable à toute la stratégie de développement, plus de 11 milliard de barils de pétrole et cinq mille milliards de km cube constituent le gros de l'intarissable réserve naturelle.

La création des zones économiques exclusives et les zones communes de développement répond à cette urgence d'accélérer

Publicité

la cadence du développement des trois piliers qui sont les hydrocarbures, la pêche hauturière et le transport maritime.

A ce titre, l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) conforte ce statut de pays insulaire par excellence en classant le Vietnam parmi les Etats qui ont réussi leur décollage économique dans le secteur de la pêche avec une prise de plus de 3,5 millions de tonnes de fruits de mer par an, les 100 000 bateaux formant une flotte de pêche moderne traversent les 6 000 hectares de surfaces de la mer pêchant chaque année 32 000 tonnes. La situation stratégique du Vietnam au cœur de la Mer méridionale est également un élément fondamental dans les objectifs majeurs de la nouvelle politique économique du Vietnam.

Cette perle de la Mer orientale, cet invincible dragon de l'Asie du Sud-Est, ayant pour voisin le Laos et le Cambodge du côté ouest, la Chine du côté nord. Ce pays maritime et insulaire par excellence est bordé par la Mer méridionale, les golfes de Tonkin et de la Thaïlande, une grande opportunité pour développer le transit commercial et faire des 280 ports commerciaux du Vietnam des comptoirs de prospérité drainant richesse et plus-values.

Pour ce qui concerne le tourisme, le Vietnam demeure une destination touristique des plus attrayantes, éloquentes tableaux narrant l'histoire d'une terre prospère, d'un peuple vaillant et d'une ascension vers le meilleur. Les tours-opérateurs et autres agences du tourisme ne lésinent pas sur les moyens pour promouvoir l'image d'un tourisme de qualité fort de 4 000 îles et de 125 plages sur tout le long du pays.

Les 28 provinces côtières enchanteresses sont le point de chute d'environ 70% de touristes étrangers, les recettes de ces prestations aux normes internationales renflouent les caisses de secteur du tourisme de plus de deux tiers.

La démarche de la République socialiste du Vietnam obéit aux principes fondateurs de ses grandes orientations politiques à savoir le dialogue, la confiance et la solidarité internationale. La politique étrangère du Vietnam est axée sur l'accompagnement du développement économique du pays, ses principes pérennes sont la non-ingérence, la prévalence de l'intérêt commun et le respect de l'intégrité territoriale.

Par Mohamed Djouadj, Président de la Fédération algérienne de Vovinam Vietvodao



تعزية

بقلوب مؤلمة يحضره الله وقدره ومدينة بالحزن والأسى نلتقنا خير وفاد

المفقور لها بيان الله تعالى، ألفت مدير الوحدة السيد بن زغبة نزار.

وعلى إثر هذا المصاب الجليل يتقدم كافة عمال منسدة الوطنية

للشكر والإشهار بخفض عبارات التعازي والمواساة إلى زميلنا

راجيا من العولي عز وجل أن يسكنها تسريح جنازة ويشهد ذويها

العصير والسلمان.

إننا لله وإنا إليه راجعون

INFO EXPRESS

Séisme Nasri insiste sur le respect des normes de construction dédiées à la population sinistrée du séisme à Mila

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a insisté mardi à partir de Mila sur l'impératif respect des normes de construction dans les lotissements dédiés à la population sinistrée du séisme ayant frappé cette wilaya, le 7 août dernier. «Des directives ont été données aux cadres concernés pour la réalisation, dans les lots destinés à être bâtis, de villes modernes dotées d'espaces et d'équipements», a précisé M. Nasri lors d'une réunion tenue au siège de la wilaya, accompagné par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, en présence des représentants de la société civile, de la population sinistrée, ainsi que des experts et des spécialistes du bâtiment. Il a ajouté, dans ce sens, qu'il était nécessaire que «ces habitations soient réalisées conformément au modèle pavillonnaire», comme «première expérience» lancée depuis Mila. Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a également souligné la nécessité de veiller à ce que les études géotechniques des lotissements dédiés à la population sinistrée soient prêtes «dans les plus brefs délais», tout en tenant compte, a-t-il dit, des normes requises dans le domaine de la construction et de l'urbanisme.

R.R

Chlef/BAC et BEM

Élèves et parents satisfaits des conditions de révision

La période de révision et d'accompagnement des candidats au BEM et au Baccalauréat décidée par le ministère de tutelle du 25 août au 10 septembre a été marquée par de «très bonnes mesures organisationnelles» au niveau des établissements éducatifs de la wilaya de Chlef, de l'avis même des élèves et parents qui n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction à cet égard.

Selon les responsables en charge du secteur éducatif local, le début de cette opération a été marqué par un «engouement considérable» de la part des élèves des deux cycles moyen et secondaire au vu, notamment, du «respect strict du protocole sanitaire préventif mis en œuvre au niveau de la totalité des établissements éducatifs».

Ce protocole stipule notamment l'obligation du port de la bavette, la mise à disposition de moyens de désinfection et le respect de la distanciation au niveau des salles de cours où le nombre d'élèves ne doit pas dépasser 15. L'APS s'est rendu au lycée «Lhadj Miloud», du centre ville de Chlef, où elle a recueilli les avis de nombreux élèves revenus sur les bancs de l'école après une longue période de rupture. Ils se sont dits «satisfaits» des conditions de déroulement de cette opération de révision, notamment au volet du respect du protocole sanitaire mis en œuvre. Parmi eux Samah Bensaleh, une élève de 3ème année secondaire filière technique mathématique, qui s'est dite «satisfaite des conditions de déroulement de cette pé-



riode de révision précédant l'examen du baccalauréat qui intervient dans des conditions sanitaires exceptionnelles, en raison des craintes liées à la pandémie du nouveau coronavirus», a-t-elle dit. Elle est rejointe par son camarade Oualid Benali qui a également loué les «bonnes conditions organisationnelles» de cette opération et le respect des mesures du protocole sanitaire, qui selon lui, «ne laisse aucune excuse pour ne pas suivre le programme de révision et d'accompagnement fixé par le staff pédagogique», a-t-il estimé.

Sur place, l'APS a constaté une présence visible des élèves au niveau des salles des cours, enregistrant chacune entre 12 à 15 élèves, au moment où un petit nombre parmi eux a préféré faire ses révisions à la maison. D'autres, par contre, ont choisi de suivre certaines matières dans lesquelles ils accusent des lacunes et de ne pas être présents à d'autres, tout en se préparant psychologiquement à cet examen, considéré comme salutaire pour de nombreux parmi eux. «Le fait

de fixer 15 élèves par classe est le meilleur moyen de réaliser un taux d'assimilation élevé, notamment au vue de la bonne volonté affichée par les élèves», a estimé, pour sa part, Djamilia Zerrouki, enseignante en sciences naturelle au niveau du dit lycée.

Elle a, en outre, affirmé la mobilisation de tous les enseignants du lycée pour «mettre les élèves dans les meilleures conditions possibles pour passer l'examen du baccalauréat qui intervient cette année dans des conditions exceptionnelles ayant impacté sur le pro-

gramme pédagogique», a-t-elle indiqué.

Adhésion totale aux conditions organisationnelles et au protocole sanitaire

Le président du bureau de wilaya relevant de l'association des parents d'élèves de Chlef, Gessoul Abdellah, a loué les «bonnes conditions d'organisation de cette opération» à travers les établissements éducatifs de la wilaya, tant au volet pédagogique (révision) que sanitaire (protocole préventif).

R.R

Séisme de Mila

Nécessité de suivre la situation de manière «continue et régulière»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a insisté, mardi à Mila, auprès des autorités de cette wilaya sur l'impératif de suivre de manière «continue et régulière» la situation engendrée par le séisme du 7 août dernier jusqu'à ce que les conséquences de cette catastrophe naturelle soient réparées. «Il est nécessaire d'apporter la meilleure prise en charge possible aux personnes vulnérables touchées par ce séisme», notamment les personnes âgées, les femmes enceintes et les élèves en classes d'examen et qui sont hébergés actuellement sous des tentes, a précisé M. Beldjoud, accompagné du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, lors d'une réunion tenue au siège de la wilaya avec les représentants de la société civile, de la population sinistrée ainsi que des experts et des spécialistes du bâtiment.

Répondant aux préoccupations soulevées par les représentants des sinistrés, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a indiqué que «les aides de l'Etat seront accordées conformément aux lois de la République». Kamel Beldjoud a évoqué, à cet effet, les solutions mises en place par l'Etat pour la prise en charge des personnes sinistrées, notamment la possibilité de les reloger sur le site des 600 logements publics locatifs (LPL) actuellement en cours de réalisation,

avec un rythme «appréciable», dans la région de Ferdoua dans la commune Sidi Merouane. Le ministre a également évoqué la possibilité de mettre à la disposition des sinistrés des lots de terrain dotés de toutes les commodités soulignant l'importance de réaliser «des cités répondant aux normes requises de construction». A cet égard, le ministre a indiqué que quatre (4) sites ont été retenus pour en faire des lotissements de terrain, totalisant une superficie de plus de 85 hectares et pouvant accueillir près de 2.000 parcelles de terrain destinées à la construction. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a souligné que les études techniques concernant ces sites ont été confiées à des bureaux d'études et des laboratoires spécialisés. Il a ajouté, qu'en attendant la concrétisation de ces solutions, l'Etat a pris en charge les frais de location des maisons aux familles sinistrées.

Appelant les citoyens à s'entraider pour atténuer les répercussions du tremblement de terre du 7 août, M. Beldjoud a souligné l'importance d'activer le rôle des élus et des représentants de la société civile pour faire face à la situation, indiquant que la déclaration du quartier d'El Kherba à Mila comme zone «sinistrée» permettra l'intervention du Fonds des catastrophes naturelles pour prendre en charge les personnes touchées.

R.R

Aïn Témouchent : rencontre régionale des chefs de Sûreté des wilayas de l'Ouest

La police appelle à un partenariat avec la société civile

En effet, le directeur général de la Sûreté nationale, M. Khalifa Ounissi, a effectué hier une visite de travail au niveau de la wilaya d'Aïn Témouchent.

En amont, il a inauguré une Sûreté urbaine dans la commune de Sidi Ben Adda qui est confiée au commissaire Himi Lahcène. Cette unité, réalisée en 2013, a coûté une AP de 49 millions DA. Son inauguration a été agréablement accueillie par la population estimée à 16.000 âmes.

Ensuite, il a visité le Centre cynophile au niveau de la commune de Chabat El Ham. Cette unité est presque achevée et ne reste que l'équipement technique. Il a occasionné un retard conséquent. Lancé en 2012, il a coûté la bagatelle de 405 millions de DA. Malheureusement, il n'est pas encore entré en



fonction. Lors d'un point de presse, l'inspecteur régional de région-Ouest, M. Benaini Mustpaha, a déclaré que «la police fait appel à un partenariat avec la société civile pour lutter ensemble contre la violence dans les cités et les villes. La criminalité existe bel et bien dans notre société mais elle n'est pas terrible. Elle diffère d'un quartier à un autre et d'une

ville à une autre. Elle nécessite des enquêtes approfondies. Nos éléments travaillent sur le terrain pour élaborer un plan de travail basé sur les statistiques».

Au deuxième jour de sa visite, il présidera une réunion régionale avec 12 chefs de Sûreté de wilaya de l'Ouest à laquelle la presse n'a pas été conviée

N.Malik

Mots fléchés

Attiseras Mis à genoux		Jointrait Construit		Sent mauvais Se permet		Fin de verbe	Sérierait	Attirantes Privé de droits	
Ivresses Cuir à la poêle									
					Ville des Eléates	Lettres d'assise Sud-Est			
Titre turc Tirée du sommeil				Aller en justice Alourdi					
								Assistance	
Arme de tell		Cheville de golf				Tête de rabbin Service secret			
			Palais du Sultan Deux romain						
Opère Installe					Auteur de Paludes				
						Les tiens			

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

I. Minute dans la cuisine. II. Flirts. III. Tensions. IV. En pôle - Base de support. V. Père de l'Oratoire - Lui - Queue de souris. VI. Répétitions. VII. Tournoi de tennis - Ingurgitée - En neige. VIII. Article - Force italienne. IX. Mille-pattes - Préposition. X. Incrustons.

VERTICALEMENT

1. Vieilles heures. 2. Des oeufs cuits. 3. Durillon - Un peu de répit - En soir. 4. Déployer - Tonneau. 5. Théâtre d'Oran - Abrogé. 6. Registres vocaux. 7. Faniez. 8. Prix net - Volcan japonais. 9. Traitement de la peau du visage - Premier. 10. Juges.

Mot mystère

AGNELER
ALOUATE
BASSET
CHEVAL
CHIOT
COCHON
DAUPHIN
DESMAN
ECHIDNE
EDENTE
ELAN
ELEPHANT
EPAULARD
EYRA
FAON
GENETTE
GENISSE
GORILLE
GUENON

GUEPARD
HARDE
HEMIONE
HOMME
HURLEUR
LEROT
LEVRIER
MERINOS
MOLOSSE
MOUFLON
MULOT
NARVAL
NASIQUE
NILGAUT
ONCE
OPOSSUM
ORYCTEROPE
OTOCYON
PROTELE

RENNE
RONGEUR
RUMINANT
SIAMANG
SINGE
SLOUGHI
SOURICEAU
TARSIEN
TAURILLON
TIGRESSE
TRUIE
UNAU
URUS
YAK

N	N	A	M	S	E	D	R	A	L	U	A	P	E	Y	F
A	R	Y	E	I	U	R	T	U	A	G	L	I	N	A	T
L	S	O	N	I	R	E	M	U	S	S	O	P	O	K	O
E	S	S	E	R	G	I	T	O	T	E	G	N	I	S	I
C	E	U	Q	I	S	A	N	A	U	O	E	M	M	O	H
H	E	T	A	U	O	L	A	M	R	F	L	O	E	R	C
I	R	A	R	C	O	C	H	O	N	S	L	U	H	Y	H
D	A	U	P	H	I	N	P	T	A	O	I	O	M	C	E
N	G	R	E	N	N	E	E	S	U	R	E	N	T	V	
E	N	I	H	G	U	O	L	S	I	R	O	L	N	E	A
T	E	L	U	E	N	T	E	S	A	I	G	E	L	R	L
T	L	L	R	N	O	O	V	A	M	C	D	T	A	O	H
E	E	O	L	I	N	C	R	B	A	E	K	O	V	P	A
N	R	N	E	S	E	Y	I	U	N	A	U	R	R	E	R
E	O	C	U	S	U	O	E	I	G	U	E	P	A	R	D
G	T	E	R	E	G	N	R	U	M	I	N	A	N	T	E

Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«Point n'est besoin d'élever la voix quand on a.....»

Est-ce le mot :

A : Faim ? B : Soif ? C : Raison ?

(Proverbe chinois)

Solutions du numéro 503

Mots fléchés

Horizontalement :

N - A - O - ZOOS - MISA - IMPRIMER - RE - HA - PIC - PASTELS - BALLE - CL - RETRACER - EPIE - NA - A - EN - SABOT - ET - BERLUE - ECU - SETE.

Verticalement :

Z - R - B - E - E - NOIE - ARPETE - OM - PLEIN - C - ASPHALTE - BU - RASER - SE - AMI - T - ANARS - IMPECCABLE - OSEILLE - OUT - ARCS - RATEE.

Mots croisés

Horizontalement :

TCHATCHE - OEUFRIER - R - IF - DRA - ROSIERES - EU - NNE - M - FIDEL - PE - A - OSAKA - CSG - CALA - TOMBER - V - ENEE - ASE - UI - TATER - RELATEES.

Verticalement :

TORREFACTEUR - CE - OUI - SONIE - HUIS - DOGME - L - AFFINES - BETA - TR - ENLACE - AT - CIDRE - KARATE - HERE - PAL - SEE - ERASME - AVERS.

Le mot manquant

«L'éclat de rire est la dernière ressource de la rage et du désespoir.»

(Proverbe Victor Hugo)

Mot mystère

INFRACTION

Programme

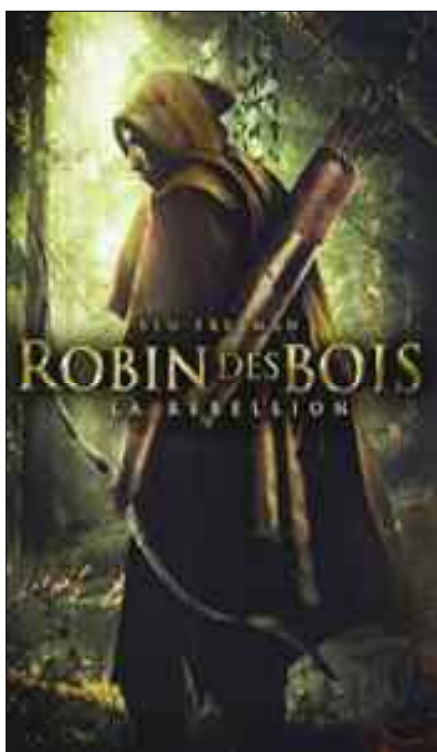
<p>TF1</p> <p>12.00 Les douze coups de midi 13.00 Journal 13.55 L'île aux secrets 15.35 Mystère à Salem Falls 17.00 Météo 17.10 Quatre mariages pour une lune de miel 18.15 Les plus belles vacances 19.00 Journal 19.20 Demain nous appartient 20.50 C'est Canteloup 21.00 Petits plats en équilibre été 21.05 Grand hôtel 22.05 Grand hôtel</p>	<p>france 2</p> <p>12.00 Tout le monde veut prendre sa place 13.40 Et vous, comment ça va ? 15.05 Je t'aime, etc. 16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre 18.40 Vélo club 19.20 N'oubliez pas les paroles 20.00 Journal 20.40 La chanson de l'été 20.45 Un si grand soleil 21.05 Le festival des festivals 23.05 Complément d'enquête</p>	<p>M6</p> <p>10.50 Desperate Housewives 10.55 Desperate Housewives 11.45 Desperate Housewives 12.00 Le journal 13.30 En famille 13.35 Noël tous les jours 15.45 Mini macho 17.25 Mieux chez soi 18.45 Le journal 20.25 Scènes de ménages 21.05 9-1-1 22.40 9-1-1 23.25 9-1-1</p>	<p>france 3</p> <p>06.30 Boule et Bill 06.42 Boule et Bill 07.09 Ludo 07.00 Garfield & Cie 08.05 Boule et Bill 08.30 Boule et Bill 09.20 Les as de la jungle à la rescousse 10.50 Ensemble c'est mieux ! 11.20 La nouvelle édition 11.25 Météo 11.55 Journal 12.45 Météo 12.50 Rex</p>	<p>13.55 Rex 14.25 Rex 15.05 Le Renard 16.45 Personne n'y avait pensé ! 17.10 Questions pour un champion 19.20 Plus belle la vie 20.45 Jouons à la maison 22.40 Capitaine Phillips 23.35 Météo 23.40 Roches noires</p>
<p>TV5MONDE</p> <p>16.00 Le point 19.40 Tout le monde veut prendre sa place 20.59 Apprentis cascadeurs : à l'école de la rigueur 22.33 Journal (RTS) 23.01 Cellule de crise</p>	<p>W9</p> <p>15.00 Un dîner presque parfait 16.55 Un dîner presque parfait 17.50 Un dîner presque parfait 18.50 Un dîner presque parfait 19.50 Le monde fantastique d'Oz 23.20 Encore heureux</p>	<p>CANAL+</p> <p>16.50 Late Night 19.15 L'info du vrai 19.45 La Gaule d'Antoine 20.17 Migraine 20.20 Groland le zapoï 20.41 Groland le zapoï 21.06 Homeland 21.53 Homeland 22.47 This Is Us 23.28 This Is Us</p>	<p>cine cinéma PREMIER</p> <p>18.50 Un peuple et son roi 18.49 A Bigger Splash 20.50 Les animaux fantastiques 23.01 Robin des bois</p>	<p>TMC</p> <p>première partie 20.10 Quotidien 21.10 Petits plats en équilibre été 21.15 Sous le même toit 23.05 90' Enquêtes</p>
<p>Direct 8</p> <p>09.00 Les contes des 1001 darkas 13.50 Maigret 15.35 Maigret 17.25 Maigret 19.05 Les contes des 1001 darkas 19.50 Les contes des 1001 darkas 21.00 Enquête sous haute tension</p>	<p>W4</p> <p>20.00 Les as de la jungle 21.04 La p'tite librairie 21.05 Le peuple des forêts 22.00 Le peuple des forêts 22.50 Le peuple des forêts 23.40 Caméras espions en terre animale</p>	<p>cine cinéma FRISSON</p> <p>15.05 Le territoire des loups 19.21 Simon Werner a disparu 20.50 Rocky Balboa 22.28 Volte-face</p>	<p>france 5</p> <p>13.05 Entrée libre 13.40 Le magazine de la santé 14.35 Allô, docteurs ! 15.40 Suricates superstars 19.45 Arte Journal</p>	<p>EUROSPORT</p> <p>20.15 Masters 1000 de Cincinnati 2020 21.00 Masters 1000 de Cincinnati 2020 23.00 Masters 1000 de Cincinnati 2020</p>
			<p>arte</p> <p>20.05 28 minutes 20.55 The Killing 22.50 The Killing 23.05 La région sauvage 19.25 Quotidien,</p>	

CHRONIK par Herbé

MÉCHANT ALIEN !

En 1979, le septième art a fait la connaissance d'un certain Alien, monstre extra-terrestre ne portant pas vraiment dans son cœur les malheureux humains croisant son chemin. Résultat ? Un film instantanément culte, véritable modèle dans le domaine de l'horreur, pure mêlée à la SF. Évidemment, beaucoup ont essayé de l'égaliser... si ce n'est peut-être « Predator » en 1987. Lancé en grande pompe par le producteur Joe Silver, le film décide de se démarquer au maximum de son aîné. L'espace et les astronautes ont ici laissé place à la jungle et à une unité d'élite, chargée de récupérer le ministre du cabinet présidentiel, en pleine zone de guérilla en Amérique Centrale. Problème : les soldats surentraînés se retrouvent bientôt aux prises avec une entité inconnue, particulièrement violente. Nouveau venu dans le domaine de l'action, John McTiernan orchestre un duel surdimensionné et ultra-immersif dans une jungle plus vraie que nature. Comme l'avait fait Ridley Scott pour « Alien », McTiernan décide avant tout de créer une vraie atmosphère afin d'intensifier le climat de terreur. Mais à la différence de son lointain cousin, qui ne bénéficiait d'aucune star au casting, Predator est ici mené par Arnold Schwarzenegger. On aurait pu croire que le film aurait perdu en suspense avec un héros taillé comme un spartiate, mais justement le principe du film est de le mettre à mal... et pas qu'un peu. Plus le film avance, plus la peur et la douleur se répandent sur le visage du musculeux acteur, qui s'en sort très bien. Le principe du film repose sur un crescendo qui culmine lors d'une dernière partie anthologique, où l'homme doit finalement fusionner avec la nature pour devenir l'égal de son adversaire. D'une virtuosité rarement atteinte, Predator s'impose comme l'un des grands huit les plus impressionnants de mémoire d'homme.

Sélection



Ciné Premier - 20.50 Les animaux fantastiques

Film fantastique de David Yates

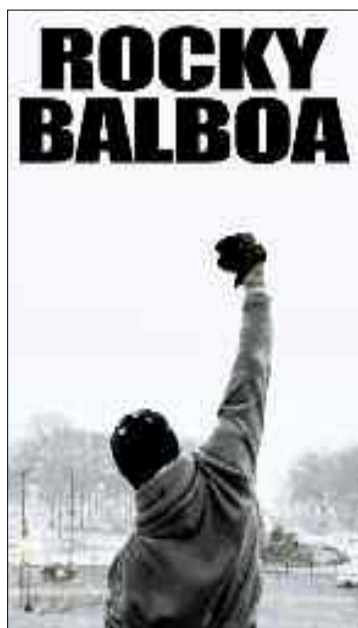
→ Gellert Grindelwald, puissant sorcier capturé par le Congrès magique des États-Unis, s'évade lors de son transfert à Londres. Réfugié à Paris, le magicien entreprend de fédérer les sorciers de sang pur pour régner sur l'humanité...



Ciné Premier - 23.01 Robin des bois

Film d'aventures de Otto Bathurst

→ Le jeune Robin de Loxley rentre des croisades avec Petit Jean, son ami maure. De retour en Angleterre, il découvre un pays sous la coupe du redoutable shérif de Nottingham, qui impose des taxes financières exorbitantes aux paysans. Poussé par Petit Jean, Robin décide de mettre ses talents de combattant aguerri au service du peuple.



Ciné Frisson - 20.50 Rocky Balboa

Film d'action de Sylvester Stallone

→ Reconverti en restaurateur, Balboa ne se remet pas de la disparition de sa femme. Toujours premier dans le cœur du public, l'idole s'étiolle loin des rings sur lesquels règne le controversé Mason Dixon. Dans l'espoir de redorer son blason, son staff orchestre le retour de Rocky pour un combat de gala.

Berlinale

LES PRIX D'INTERPRÉTATION PAR GENRE NE SERONT PLUS SÉPARÉS PAR GENRE

C'est un «signal pour une prise de conscience plus équitable des genres dans l'industrie du cinéma», ont expliqué les deux directeurs du festival.

Exit les catégories «meilleure actrice» et «meilleur acteur» : la Berlinale, l'un des principaux festivals de cinéma au monde, ne récompensera désormais plus les acteurs séparément selon leur sexe, a annoncé sa direction lundi, une manière d'éviter toute hiérarchie entre hommes et femmes. À partir de l'année prochaine, des récompenses d'Ours d'argent seront simplement décernées pour les meilleures performances dans un rôle principal et dans un rôle secondaire. Ne plus séparer les prix en fonction du sexe des acteurs est un signal pour une prise de conscience plus équitable des genres dans l'industrie du cinéma», ont expliqué les deux directeurs du festival, Mariette Rissenbeek et Carlo Chiarian. Un nouveau «Prix du jury de l'Ours d'argent» sera également décerné l'année prochaine. Avec Cannes et Venise, la Berlinale est l'un des plus grands festivals de cinéma au monde. Organisée chaque année en février, l'édition 2020 avait pu avoir lieu, contrairement à son homologue française qui a dû être annulée en raison de la propagation du virus. Le festival italien doit lui s'ouvrir la semaine prochaine mais selon un protocole sanitaire strict. Les organisateurs de la Berlinale ont assuré que la prochaine édition se tiendrait également «physiquement», malgré la pandémie de nouveau coronavirus, assurant que «la plus grande sécurité possible» devait être garantie. Des ajustements «dans la structure du festival, la programmation des films et le nombre total de films présentés» seront définis «dans les prochaines semaines», a annoncé le festival. Celui-ci se tiendra dans la capitale allemande du 11 au 21 février 2021.

L'EXPRESS.fr avec AFP

La bataille de la Mostra de Venise 2020

Une nécessité sinon «le cinéma risque de mourir»

Où va le cinéma ? Une partie essentielle de la réponse sera donnée à la prestigieuse Mostra de Venise qui ouvre ses portes mercredi 2 septembre. Le plus ancien festival international de cinéma donnera le la pour le septième art dans ce monde bouleversé par la pandémie. Entretien avec Alberto Barbera, directeur de la 77e édition.

RFI : Malgré la Covid-19, la Mostra aura lieu. Quel est le point fort de cette édition 2020 ?

Alberto Barbera : On a toujours su qu'on ne voulait pas faire un festival virtuel en ligne ou un festival hybride, moitié dans les salles et moitié en streaming, parce que le cœur du festival est l'idée de partager dans un lieu physique des séances dans des salles de cinéma. Donc, c'est un signe d'optimisme, mais c'est surtout la manifestation d'une volonté de solidarité envers les cinémas, les cinéastes, envers tout le monde travaillant dans le cinéma. C'est une manière de dire : on a besoin de retourner dans les salles de cinéma, de recommencer à tourner des films. On ne peut pas rester bloqué à l'intérieur de nos appartements et nos maisons. C'était bien de regarder des films en streaming pendant le confinement, mais on a besoin de récupérer l'expérience fondamentale et collective des salles de cinéma. On ne peut pas attendre trop longtemps, sinon le cinéma lui-même risque de mourir à cause de l'absence de l'air nécessaire pour continuer.

La pandémie du coronavirus est-elle un handicap pour le 77e festival de Venise pour la qualité ou la diversité géographique des films présentés ?

Non, pas du tout. Évidemment, il y a un peu moins de gros films américains. On était habitué à avoir à Venise trois ou quatre grands films prédestinés pour la course aux Oscars. Ils ne sont pas là, parce que les studios, les majors, mais aussi Netflix et Apple sont encore confinés et ne sortent pas les films. Ils ont décidé d'attendre que la situation s'améliore aux États-Unis. Mais, pour le reste du monde, pas du tout. On a reçu des films de tous les pays du monde. On a plus de cinquante pays représentés dans la programmation de cette année. Il y a un peu moins de cinéma français, parce que la plupart des bons films d'auteur ont décidé d'attendre l'année prochaine ou le prochain Festival de Cannes ou même le Festival de Venise 2021. Mais, pour le reste, on a reçu la même quantité de films que tous les ans. Et la qualité est là. De ce point de vue, on est certain que le festival aura le même succès que les années précédentes. Mais cela



sera évidemment un festival différent. Il faut suivre des mesures de sécurité pour la santé de tout le monde. Il faut garder les masques, même à l'intérieur de la salle, garder la distance, réserver en avance pour chaque séance. Il faut être sûr que personne ne court aucun risque.

C'est une année sans Festival de Cannes. En revanche, les directeurs des huit plus grands festivals d'Europe ont annoncé venir pour l'ouverture du festival de Venise. La Mostra fait-elle office cette année de leader mondial du cinéma ?

C'est le premier grand festival international qui aura lieu [en public] après le confinement et après que d'autres festivals ont dû renoncer à leurs éditions. Ce qui s'est passé pendant le confinement : on s'écoutait beaucoup entre collègues. On a décidé d'inviter les directeurs des plus importants festivals en Europe, c'est-à-dire Cannes, Berlin, San Sebastian, Rotterdam, Londres, Locarno, Karlovy Vary pour l'ouverture, pour montrer qu'on est solidaire. On a envie de collaborer, de soutenir l'industrie du cinéma et les cinéastes, de souligner le rôle du cinéma dans nos vies et le rôle du festival dans le soutien de l'industrie cinématographique.

Ressentez-vous une responsabilité à porter ce rôle de leader mondial pour le cinéma à l'heure actuelle ?

Je sens évidemment la responsabilité, parce qu'on est l'un des premiers grands événements qui ont lieu. Notre responsabilité consiste à démontrer qu'on peut retourner organiser de grands festivals sans courir des risques. Et on espère que tout ira bien. Et je sens la responsabilité de démontrer que parmi les festivals, on peut avoir une attitude un peu différente du passé où la compétition était la dimension la plus forte et la plus évidente. Les mots d'aujourd'hui,

ce sont plutôt collaboration et solidarité, et pas compétition.

Il y a un court métrage et trois longs métrages de cinéastes africains dans la sélection officielle (Meriem Masraoua, Kaouther Ben Hania, Philippe Lacôte, Ismaël El Iraki). Quelle est l'importance du cinéma africain pour la Mostra ?

Nous avons toujours eu une attention particulière pour le cinéma africain. Notre projet Final Cut in Venice soutient la production de films africains. Le cinéma africain a besoin d'aide, parce qu'ils ont des problèmes financiers et de structures. On essaie de faire ce qu'on peut. Et si l'on a la chance d'inviter quelques bons films africains dans la sélection officielle, je pense que pour eux et pour le cinéma africain en général, c'est une magnifique opportunité de promotion et de valorisation.

Cette année, la sélection de la création en réalité virtuelle, Venice VR Expanded, aura lieu en ligne. Dorénavant, les festivals organisés en mode hybride, en salle et en ligne, et la distribution hybride, en salle et en streaming, seront-ils une solution face aux grandes plateformes de streaming comme Netflix ?

La seule section du festival qui aura lieu en ligne est Venice VR. La réalité virtuelle est complètement différente du cinéma. Ils n'ont pas le même besoin d'un lieu physique. C'est une vision encore individuelle, donc il n'y a aucune différence entre voir un film VR à la maison ou dans un lieu physique à Venise ou ailleurs. En revanche, plusieurs institutions culturelles en Europe, dont le centre culturel Centquatre à Paris, ont décidé de collaborer avec nous pour montrer la sélection de Venice VR. Mais, je pense que les festivals doivent rester une expérience physique. Par contre, on va vers une sorte de coexistence entre la diffu-

sion en streaming et la distribution dans les salles. Il y a un problème de fenêtre de sortie qu'on doit régler. Il faut trouver de nouvelles règles. C'est évident, on ne peut pas faire marche arrière. On ne retournera jamais au passé où il y avait seulement des salles de cinéma et la télé. Le streaming est une réalité avec laquelle il faut coexister.

Pour vous, à long terme, quel sera le changement majeur pour le cinéma suite à la crise provoquée par la Covid-19, mais aussi par le changement climatique ?

À long terme, c'est presque impossible de le dire. Je crois que la chose la plus importante en ce moment, après le confinement et la Covid, c'est de convaincre les gens de retourner dans les salles de cinéma. Ils ont pris l'habitude de voir les films chez eux. Ils se sont abonnés à Netflix, il y a énormément de plateformes et il y aura de plus en plus de plateformes qui proposent de nouveaux films en ligne. La vraie bataille aujourd'hui, c'est de sauver les salles et l'expérience de cinéma.

Dans la sélection officielle, il n'y a aucun film Netflix. Deux ans après le Lion d'or pour Roma, du réalisateur mexicain Alfonso Cuarón, avez-vous changé votre position par rapport aux plateformes en ligne ?

Non, pas du tout. C'est Netflix qui a décidé de ne donner aucun film à aucun festival d'automne. Ils sont toujours complètement confinés, comme la plupart des studios hollywoodiens. Ils ont interdit aux employés, aux cinéastes et acteurs de sortir de chez eux et de faire la promotion des films. Donc, il n'y a pas de film Netflix à Venise, ni à Toronto, ni à New York ou ailleurs. Ce n'est pas nous qui avons changé d'attitude, c'est eux qui ont décidé d'un protocole de sécurité très très strict qu'ils n'ont pas voulu changer.

Entretien réalisé par S. F.

vie pratique

santé



Ballonnements : l'anis vert soulage la douleur

→ **Digestion difficile, ballonnements, flatulences : en infusion, les graines d'anis vert écrasées calment tous les troubles digestifs.**

Dans certains pays, on mâche même une petite cuillerée de graines d'anis à la fin du repas pour faciliter la digestion ! L'anis apaise aussi la toux, les symptômes du rhume et de la coqueluche. Enfin, dans la phytothérapie traditionnelle, il est fréquent de voir cette plante figurer parmi celles qui régulent les règles irrégulières, soulagent les infections urinaires, les affections hépatiques.

Les précautions d'emploi

Les effets indésirables de l'anis sont rares : quelques réactions allergiques, cutanées ou respiratoires. Aucune interaction avec d'autres substances n'a été rapportée, toutefois, la prudence est de mise avec les personnes sous traitement anticoagulant (fluidifiant du sang). L'usage de l'anis est déconseillé aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 12 ans.

Deux tisanes anti-gonflette

Pour dire stop à l'aérophagie : 1 c. à café d'anis vert

- Verser les graines dans 25 cl d'eau froide. Porter à ébullition. Laisser bouillir 3 minutes. Couper le feu. Couvrir. Laisser infuser 5 minutes.
 - Posologie : boire 1 tasse après chaque repas copieux ou pris trop vite.
- Pour dire stop aux lourdeurs : 35 g d'anis ou de badiane - 35 g de romarin - 35 g de bois de réglisse
- Prendre 2 cuillerées à café du mélange pour 250 ml d'eau, faire bouillir 3 minutes puis infuser 4 minutes, éventuellement avec une tige de citronnelle.
 - Filtrer. Boire avec 1 tranche de citron (bio) et ¼ à 1 cuillerée à café de miel d'acacia, qui calme les douleurs intestinales (c'est un réparateur des cellules entériques), ou de miel de romarin si le foie est surchargé et/ou fatigué.

Météo



Jeudi 3 septembre :
19°C

→ **Dans la journée :**
Ciel dégagé
max 19°C ressentie 24°C
Vent modéré de sud

→ **Dans la nuit :**
Ciel dégagé
28°C ressentie 20°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 06:18
Coucher du soleil : 19:21

astuces

Comment conserver les bananes ?



→ **Facilement consommée par les petits et les grands, la banane est un allié pour les encas du quotidien. Ce fruit privilégié par contient ainsi de nombreuses fibres et vitamines, mais aussi des glucides. Bref, les bananes trônent dans nos corbeilles à fruits, tout au long de l'année ! Mais comment faire pour les choisir et bien les conserver ? Quelles sont les idées pour utiliser des bananes trop mûres ? On vous dévoile nos trucs et astuces pour toujours avoir des bananes sous la main sans les jeter !**

Comment bien choisir des bananes ?

Contrairement à d'autres fruits, la banane continue de mûrir après sa cueillette. Vous pouvez donc tout à fait choisir des bananes encore vertes. Préférez-les fermes et à la peau bien lisse. Vous devrez éviter les bananes qui comportent des taches de couleur

brun clair car elles ont probablement subi le gel et ne vont pas mûrir.

Comment conserver des bananes ?

Sortez systématiquement les bananes du sac en plastique dans lequel elles peuvent être stockées. Cela risquerait de les faire pourrir.

Si vous avez choisi des bananes vertes, vous pourrez les faire mûrir en les plaçant tout simplement dans une corbeille de fruits à température ambiante. Vos fruits vont alors mûrir en quelques jours seulement en prenant une belle teinte jaune. Si vous souhaitez les faire mûrir plus rapidement, placez les bananes dans un sac en papier avec une pomme. Elles seront mûres dans la journée.

Les erreurs à ne pas commettre

Les bananes ont horreur du froid. Oubliez donc le congélateur et le réfrigérateur pour les stocker sinon elles vont rapidement noircir.

De la même manière, les bananes ont tendance à faire mûrir plus vite les autres fruits. Il est donc préférable de ne pas mettre les bananes au même endroit que les kiwis, les poires et les autres fruits de saison, au risque de les voir rapidement pourrir.

(A suivre)

Recette du jour

CROQUETTES D'AUBERGINES

INGRÉDIENTS pour les croquettes d'aubergines :

- 2 grandes aubergines
 - 1 c. à soupe de cumin
 - sel, poivre noir
 - 2 jaunes d'œuf
 - 1 demi-botte de persil haché
 - farine pour ramasser les croquettes
 - huile pour la friture
- Pour la sauce :**
- des morceaux de poulet
 - 1 oignon moyen
 - 1 gousse d'ail

- ½ botte de persil (laissez quelques brins pour la décoration)
- sel et poivre noir
- 1 c à soupe de smen (ou de beurre)
- 1 belle poignée de pois chiche trempés la veille
- piment (selon le goût)
- Le gros sucre, sirop de chocolat

Préparation

Grillez les aubergines, les épluchez, les écrasez à la fourchette, ajoutez du sel, du poivre noir, cumin, persil haché, 2 jaunes d'œuf et de la farine pour avoir une pâte qui se ramasse partiellement, pas une



pâte dure, formez des quenelles en utilisant 2 cuillères à soupe, et plongez les directement dans un bain de friture bien chaud, après friture, placez-les sur du papier absorbant, faites revenir l'oignon haché et l'ail écrasé dans le smen fondu, ajoutez les morceaux de poulet et laissez revenir un peu, ajoutez la demi botte de persil bien ficelée, le sel et le poivre noir, ajoutez les pois chiches, arrosez avec 2 verres d'eau et laissez cuire, si les morceaux de poulet sont cuits retirez-les, et laissez les pois chiches bien cuire, au moment de servir, dressez les croquettes d'aubergines sur le plat de service et arrosez-les de sauce. Vous pouvez passer les morceaux de poulet à la friture pour leur donner une belle couleur. Si vous avez préparé les croquettes bien tôt, vous pouvez les préchauffer dans le four.

Horaires des prières

Jeudi 14 Moharam 1442 :

3 septembre 2020

Dhor12h50

Asser16h38

Maghreb19h21

Icha21h52

Vendredi 15 Moharam 1442 :

4 septembre 2020

Fedjr03h38

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazaïr :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

sport

Assemblée générale des clubs

Les lois et les textes seront-ils appliqués cette saison ?

→ Les années passent et se ressemblent pour la majorité des clubs de football algériens de l'ensemble des divisions en matière des renouvellements des comités directeurs. Seuls quelques clubs ont veillé, jusque-là, au strict respect des lois et des textes en vigueur, régissant la tenue des assemblées générales.

En effet, comme on le sait, les dirigeants des clubs sont tenus à organiser des assemblées générales afin de présenter les bilans moral et financier relatif à la gestion de la saison. Il y aurait également une assemblée générale électorale pour renouveler le comité directeur pour diriger le club. Le hic est que la majorité des assemblées générales électorales tenues par les différents clubs sont homologuées, et ce, malgré que les lois et les textes en vigueur n'ont pas été respectés. Ce qui se passe lors des AG de la majorité des clubs, surtout des divisions inférieures, est non seulement drôle mais inimaginable. Les clubs en question organisent les assemblées générales dans la salle des réunions du cercle du club, locales, garages et dans d'autres lieux. Le jour (J), des dizaines de supporters, parfois des centaines, prennent d'assaut les lieux où l'assemblée générale devrait se tenir. Il y aurait, bien entendu, le président et les membres du comité directeur qui avaient géré le club durant la saison écoulée et un représentant de la jeu-



■ Le MJS a conditionné la tenue des AG des associations sportives.

(Photo : D. R.)

nesse et des sports. Afin de donner un cachet officiel à l'assemblée générale, certains comités directeurs n'ont pas hésité à faire venir un huissier de justice pour faire les constatations de cette réunion. Ce sont toujours les présidents du club, leurs adjoints ou parfois les secrétaires généraux qui présentent les bilans moral et financier devant l'assistance. A la fin de l'intervention de l'orateur, des voix s'élèvent dans la salle pour, soit applaudir pour approuver le bilan ou soit pour contester le rapport présenté par le comité directeur sortant. Parfois, la situation dégénère, les injures fusent et les assemblées se terminent par les échanges de coups de poings, jets de chaises et de divers projectiles. Certains candidats à la présidence des clubs se sont même permis de faire

venir le jour de l'assemblée, des dizaines, voire des centaines de leurs partisans pour se faire élire. N'importe quel individu, et même les gardiens de la salle participent au vote pour désigner le futur président. Cet état de fait donne lieu à des violences et les réunions en question se terminent en queue de poisson. Certaines équipes ont été contraintes de reporter à plusieurs reprises l'AG en raison de l'anarchie et les violences qui se sont déroulées lors de ces rendez-vous sportifs. Les représentants de la direction et des sports qui assistent aux assemblées générales des clubs sportifs pour veiller à l'application stricte des lois régissant la tenue des assemblées générales sont dépassés par les événements. Le comble est que certains directeurs de la jeunesse et des sports ignorent, complètement, ce que disent les textes et lois pour la tenue des assemblées. Pourtant les textes et les lois régissant les associations sportives notamment les clubs de football sont clairs. L'assemblée générale est composée des membres fondateurs des clubs, ex-présidents, anciens dirigeants et

joueurs de l'équipe. Les membres de l'actuel comité directeur et le président du comité des supporters sont également des membres de l'assemblée générale. En principe, en tant que membre de l'AG, seuls les membres évoqués plus haut ont le droit d'assister à cette réunion, que ce soit ordinaire, électorale ou extraordinaire. Nos efforts visant à joindre un responsable de la jeunesse et des sports pour connaître son avis à ce sujet sont restés vains. Nous avons appris de la part d'un cadre de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Khenchela qu'une directive émanant du ministère de tutelle a été adressée à l'ensemble des directions de wilaya de la jeunesse et des sports. Yazid Ben Sassi devait ajouter que le ministère de la Jeunesse et des Sports a indiqué que seules les infrastructures comportant des mesures de protections du Covid-19 seront retenues pour la tenue des AG des associations sportives. Les textes et les lois régissant les assemblées générales seront-ils appliqués cette fois-ci ? Attendons de voir.

Moncef Redha

Ligue 1 La JSK, premier club à reprendre les entraînements

→ La JS Kabylie est devenue le premier club, tous paliers confondus, à reprendre les entraînements, ce mardi, à l'occasion du stage préparatoire programmé à Akbou (Béjaïa), cinq mois et demi après la suspension des compétitions et activités sportives en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

«C'est parti. Les joueurs entament ce mardi matin leur première séance d'entraînement après cinq mois et demi de repos forcé en raison de la pandémie du Covid-19. Les camarades de Hamroune sont soumis à un travail axé essentiellement sur le volet physique. Cette première séance est dirigée par l'entraîneur-adjoint, Mourad Karouf, assisté de l'entraîneur des gardiens, Aomar Hamenad et le préparateur physique adjoint, Syfax Oudai», a indiqué la JSK dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

Pourtant, les pouvoirs publics n'ont pas encore autorisé les clubs de l'élite à reprendre l'entraînement. Le gouvernement a chargé le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) Sid Ali Khaldi d'examiner, avec les différentes

fédérations sportives, la possibilité de reprise progressive des activités et manifestations sportives à huit clos, selon des protocoles sanitaires adaptés à chaque discipline, selon un communiqué publié lundi par les services du Premier ministre.

«Tous les joueurs semblent concentrés et s'exercent dans la bonne ambiance», ajoute la JSK, assurant que ce premier stage de préparation se déroule avec «le respect des mesures barrières dans tous les espaces communs, notamment au stade». Ce premier regroupement devait initialement débuter samedi 29 août, avant d'être repoussé de 48 heures, pour permettre la finalisation des examens médicaux et le feu vert du médecin en chef du club.

La formation kabyle, dirigée par l'entraîneur tunisien Yamen Zelfani, a terminé la saison 2019-2020, définitivement suspendue en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), à la 4^e place au classement avec 36 points, à quatre longueurs du CR Belouizdad, désigné à titre exceptionnel champion d'Algérie. ■

Premier league Arsenal prépare une offre pour l'Algérien Benrahma

→ Arsenal (Premier League anglaise de football), est toujours intéressé par les services de l'international algérien Said Benrahma de Brentford (Div. 2 anglaise) et va formuler une offre pour l'engager dès cet été, selon plusieurs médias locaux.

Les dirigeants d'Arsenal seraient prêts à débours 25 millions de livres pour recruter Benrahma, auteur d'une belle saison avec Brentford. La piste d'Arsenal, même si elle est la plus sérieuse pour l'instant, n'est pas par contre pas la seule, puisque Aston Villa et West Ham, deux clubs de Premier League, suivent de près l'international algérien. En attendant, l'international algérien a repris les entraînements avec son club, un mois après la finale des barrages pour l'accession en Premier

League, perdue face à Fulham (2-1). Benrahma (25 ans) qui a été élu meilleur joueur de la saison de Brentford, a entamé la préparation avec son club en prévision du coup d'envoi de la saison, prévu le samedi 12 septembre à Birmingham. Mais avant, les «Bees» affronteront Wycombe, le 6 septembre prochain pour le compte du 1^{er} tour de la Coupe de la Ligue. Pour rappel, Benrahma, auteur de 17 buts avec neuf passes décisives en 43 matches de championnat cette saison avec Brentford, avait rejoint Brentford en 2018 en provenance de l'OGC Nice. Il possède trois sélections en sélection nationale depuis ses débuts contre le Sénégal en amical en octobre 2015, mais n'a pas été avec le groupe qui a remporté le titre africain en 2019 en Egypte. ■

EN DEUX MOTS

MC Oran : Le Français Bernard Casoni nouvel entraîneur

Le technicien français Bernard Casoni est devenu le nouvel entraîneur du MCO, en remplacement de Bachir Mecheri, a appris l'APS lundi soir auprès du club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. Cette désignation a été décidée, lundi soir, lors d'une réunion des membres du Conseil d'administration du club oranais, présidée par Tayeb Mehiaoui. «Nous avons trouvé un accord final avec Casoni, qui se trouve actuellement bloqué en France, suite à la fermeture des frontières à cause de la pandémie du coronavirus (Covid-19). Le technicien français a signé un contrat d'un an, transmis par e-mail», ont précisé des dirigeants du club. Bernard Casoni (58 ans) rejoindra Oran dès l'ouverture de l'espace aérien et la reprise des vols commerciaux, a-t-on ajouté. Il s'agit de la deuxième expérience pour Casoni dans le championnat algérien après avoir dirigé le MCA à deux reprises (2017-2018) et 2019. En matière de recrutement, trois nouveaux joueurs sont venus renforcer les rangs des «Rouge et blanc». Il s'agit de Chérif Siam (ex-ASAM), le gardien de but Houssam Lamine (ex-CSC), et l'attaquant Adel Khettab (ex-WAB).



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44 / 6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SJO. Constantine : SE Diffusion centre : SEDICOM Ouest : SPDO. Est : El Khabar Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Premier league

Arsenal prépare une offre pour l'Algérien Benrahma

le match à suivre

Ligue 1

La JSK, premier club à reprendre les entraînements

football

MC Oran

Le Français Bernard Casoni, nouvel entraîneur

Football

Quelle préférence pour quelle différence ?

→ **Déclarations, dénonciations, supputations, rumeurs, menaces le tout bien emballé pèsent sur le football et cela devient de plus en plus encombrant. On imagine mal comment ce sport pourra se débarrasser de toutes ces questions qui deviennent encombrantes pour la saison prochaine. On imagine aussi mal comment, et sur quel critère, cette discipline tant chérie va-t-elle choisir un autre débat meilleur et plus intelligent pour aller vers une innovation qui la reliera directement à la notion de satisfaction de tous les amoureux de cette discipline sportive.**

La prochaine saison aura-t-elle l'esprit d'un événement à même de créer de la préférence et surtout de la différence ? C'est expérimentale, et c'est ce qu'attendent les acteurs du terrain de football. C'est ce type d'épreuves, non télévisées, que les annonceurs vont venir chercher. Ils veulent capter cette expérience de marque du football national plutôt que les présentations dorées parce qu'on touche des annonceurs différents avec ces pratiques nouvelles. Ce nouveau départ est indispensable pour saluer les efforts des uns et des autres qui n'ont cessé de réfléchir sur le comment déshabiller la présente saison pour habiller celle qui arrive et avec quels outils. Le football n'en déplaît, prend du retard et s'éloigne plus vite que l'on peut y croire. Ces dernières heures nous font savoir que le président de la JS Saoura n'est pas allé avec le dos de la cuillère pour accuser «la fédération d'avoir élaboré un classement 'à sa guise' assurant pour sa part que si 'indice' il y a, il est applicable sur les clubs qui ont le même nombre de points. Est-ce que la fédération applique cette règle sur tous les



■ Les supporters de l'ESS réclament la participation à la LDC.

(Photo > D. R.)

clubs ou juste sur les clubs d'Alger ?» Mieux encore, il fait part d'un entretien téléphonique qu'il a eu avec le président de la Ligue de football professionnel, lequel s'est totalement désolidarisé de l'option choisie par la Fédération algérienne de football. Le président de la Saoura crie au scandale et fait part de son opposition «à ce bureau fédéral illégitime». La JSS, club déclassé à la faveur de la restitution des trois points défalqués à l'USMA (7^e au lieu du 6^e rang, occupé désormais par les Rouge et Noir, a révélé que «ces décisions farfelues vont nous pousser à saisir les instances internationales et à frapper aux portes de la Fifa afin de sauver le football algérien du naufrage».

Dans un communiqué de rappel publié ce lundi sur son site, la FAF explique «additivement au communiqué qui a été publié suite à cette réunion, et ce afin d'éclairer l'opinion sportive sur le classement de la Ligue 1 professionnelle et les controverses qui s'en suivirent».

Classement, figé à l'arrêt des compétitions

Il est utile de préciser que ledit classement, figé à l'arrêt des compétitions sportives, a été établi par le calcul d'un indice qui prend en compte le total de points récoltés, divisés par le nombre de matches

disputés», lit-on dans ledit communiqué. Un autre exercice est proposé à l'instance fédérale. Il s'agit des répercussions du maintien du MCA à la deuxième place pour jouer, la saison prochaine, la champions League. Le Conseil d'administration de l'ES Sétif (SSPA/Black Eagles) n'a pas attendu trop longtemps pour entrer en scène et menacer d'introduire un recours auprès des instances internationales. Le communiqué est clair «suite à la décision prise par la Fédération algérienne de football et la Ligue de football professionnel de s'appuyer sur la règle d'indice de performance des points récoltés et des matches disputés pour déterminer le classement final du championnat national et après avoir confirmé notre équipe à la troisième place et l'avoir annoncée comme le représentant de l'Algérie dans la Coupe de la CAF au lieu de la Ligue des champions, qui est vraiment considérée comme un projet, la direction du club annonce que tous les moyens légaux seront suivis pour rétablir les droits du club et en faire une question de principe, d'honneur et recourir aux instances internationales du football après que toutes les procédures légales ont été épuisées en Algérie», annonce le club sétifien dans un communiqué. «L'administration de l'ESS appelle les fidèles suppor-

ters du club à faire preuve de prudence et de calme et les droits de l'équipe seront défendus par des moyens pacifiques». Le troisième volet qui a démontré que le cafouillage persiste, est celui du cas de la JS Kabylie laquelle malgré ses assurances d'aller vers la Coupe de la CAF, se voit se faire installer dans le doute en compagnie de l'ES Sétif, une autre carte semble être déjà jouée à l'abri des regards. Selon les informations de nos confrères *Botola*, il va falloir s'attendre prochainement à un tirage au sort qui pourrait tout remettre en cause et s'attendre en conséquence à un second représentant. «Selon les lois de la CAF, le vainqueur de la coupe ainsi que le 3^e du championnat, joueront cette compétition. De ce fait, la JSK, éliminée en 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie, et qui est classée 4^e en championnat, ne serait pas retenue dans ce tirage au sort». L'ES Sétif, qui reste dans la course en Coupe d'Algérie, ne sera pas concernée par ce tirage au sort, étant classée 3^e en championnat et qualifiée d'office à la Coupe de la CAF. A ne rien à comprendre.

H. Hichem

A voir

- France 2 : Tour de France 2020 à 14h
- BeIN Sports 1 : Dortmund - Bochum à 18h45

La Der

AG électorale du COA : date limite de dépôt des candidatures fixée au jeudi 3 septembre

La commission des candidatures de l'assemblée générale électorale du Comité olympique et sportif algérien a fixé au jeudi 3 septembre (17h), la date limite de dépôt des candidatures pour l'élection du président qui aura lieu le 12 septembre au siège du COA à Ben Aknoun (Alger), a appris l'APS auprès de l'instance olympique.

«La date limite de dépôt des candidatures a été fixée au jeudi 3 septembre (17h), alors que les dossiers des candidats au poste de président seront soumis juste après aux

membres du bureau exécutif du COA. Après l'étude des dossiers, la liste finale des candidats retenus sera rendue publique», précise la même source. Le dépôt des dossiers a déjà commencé et il peut s'effectuer au niveau du secrétariat général de l'instance olympique. Un seul candidat a déposé pour le moment son dossier pour l'élection du président du COA, à savoir l'ex-ministre de la Jeunesse et des Sports et président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Raouf Salim Bernaoui. Le président élu à

la tête du COA, le 12 septembre 2020, aura à gérer le reste du mandat olympique qui s'étalera jusqu'après les Jeux olympiques JO-2021 de Tokyo. Il est à rappeler qu'après la démission de Mustapha Berraf, entérinée le 12 mai dernier par le bureau exécutif, la présidence par intérim du COA avait été confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja, chargé de la gestion des affaires courantes du COA et de préparer les prochaines assemblées générales ordinaire et électorale.